



***Supremex***

## **Rapport de gestion**

Pour les périodes de trois et douze mois closes les 31 décembre 2025 et 2024

# TABLE DES MATIÈRES

1.	<b>BASE DE PRÉSENTATION</b> .....	<b>3</b>
2.	<b>DÉCLARATIONS PROSPECTIVES</b> .....	<b>3</b>
3.	<b>FAITS SAILLANTS</b> .....	<b>4</b>
3.1	TABLEAUX DES FAITS SAILLANTS FINANCIERS .....	4
3.2	FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2025 ET ÉVÈNEMENTS RÉCENTS.....	4
3.3	FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2025 .....	5
4.	<b>MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS</b> .....	<b>5</b>
5.	<b>SURVOL</b> .....	<b>8</b>
6.	<b>STRATÉGIE</b> .....	<b>9</b>
7.	<b>PERSPECTIVES</b> .....	<b>10</b>
8.	<b>TAUX DE CONVERSION DE DEVICES</b> .....	<b>10</b>
9.	<b>SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE</b> .....	<b>11</b>
9.1	SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE .....	11
10.	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS</b> .....	<b>12</b>
10.1	RÉSULTATS DES PÉRIODES DE TROIS ET DOUZE MOIS CLOSÉS LE 31 DÉCEMBRE 2025 .....	12
10.2	REVENUS GÉOGRAPHIQUES ET DIVERSIFICATION DES ACTIFS .....	17
11.	<b>SOMMAIRE DES RÉSULTATS – INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE SÉLECTIONNÉE</b> .....	<b>17</b>
12.	<b>RAPPROCHEMENT DU BAIIA, DU BAIIA AJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET (DE LA PERTE NETTE) AJUSTÉ(E) À LA MESURE IFRS LA PLUS DIRECTEMENT COMPARABLE</b> .....	<b>18</b>
13.	<b>SITUATION FINANCIÈRE</b> .....	<b>19</b>
13.1	RÉSUMÉ DES FAITS SAILLANTS DE LA SITUATION FINANCIÈRE .....	19
13.2	ACTIFS .....	19
13.3	PASSIFS .....	19
13.4	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ARRANGEMENTS HORS BILAN .....	20
14.	<b>TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT</b> .....	<b>21</b>
14.1	FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION .....	21
14.2	FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT .....	21
14.3	FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT.....	21
15.	<b>CAPITAL-ACTIONS</b> .....	<b>22</b>
16.	<b>ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS</b> .....	<b>23</b>
17.	<b>INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	<b>23</b>
18.	<b>NOUVELLES NORMES COMPTABLES</b> .....	<b>27</b>
19.	<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b> .....	<b>28</b>
20.	<b>FACTEURS DE RISQUE</b> .....	<b>28</b>
21.	<b>CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION (« CPCI ») ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (« CIIF »)</b> .....	<b>36</b>

## 1. BASE DE PRÉSENTATION

Le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») qui suit, daté du 18 février 2026, doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Ces états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle des états financiers de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les périodes de trois et de douze mois closes le 31 décembre 2025.

Les actions ordinaires de la Société se négocient à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole SXP. Des renseignements supplémentaires au sujet de Supremex, y compris la notice annuelle de la Société, sont disponibles sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et sur le site Web de la Société à l'adresse [www.supremex.com](http://www.supremex.com).

## 2. DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le résultat net ajusté, le résultat net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles, la dette nette, le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté<sup>1</sup>, la répartition du chiffre d'affaires entre ses segments Enveloppe et Emballage, les dépenses en immobilisations, les versements de dividendes et le rendement futur de Supremex ainsi que des énoncés ou des informations semblables sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, les attentes et les estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent rapport de gestion. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long de ce rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Supremex prévient que de telles hypothèses pourraient ne pas se réaliser et que les conditions économiques tels que des incertitudes économiques, des ralentissements économiques ou des récessions, ou l'imposition de tarifs douaniers ou de restrictions commerciales pourraient rendre ces hypothèses, bien que jugées raisonnables au moment où elles ont été faites, sujettes à une plus grande incertitude.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : la diminution de la consommation d'enveloppes, la stratégie de croissance et de diversification, le personnel clé, la pénurie de main d'œuvre, les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, l'augmentation du coût des matières premières, la cybersécurité et la protection des données, la perturbation des activités, la dépendance et la perte de relations avec les clients, l'augmentation de la concurrence, les conditions économiques et l'incertitude, le risque lié au commerce international et à l'environnement fiscal (y compris les tarifs, les quotas et les restrictions douanières et autres), la fluctuation des taux de change, la fluctuation des taux d'intérêt, les risques de crédit liés aux créances clients, la disponibilité des capitaux, les inquiétudes concernant la protection de l'environnement, le risque éventuel de litige et l'absence de garantie de verser des dividendes. Ces risques et ces incertitudes sont abordés tout au long de ce rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et, en particulier dans les "Facteurs de risque". Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indument à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

---

<sup>1</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

### 3. FAITS SAILLANTS

#### 3.1 Tableaux des faits saillants financiers

##### Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action et des marges)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
<b>État des résultats</b>				
Ventes	72 917	69 075	274 780	281 035
Résultat d'exploitation	4 188	8 811	10 022	(4 090)
BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>	9 089	12 919	29 952	40 333
Marge de BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>	12,5 %	18,7 %	10,9 %	14,4 %
Résultat net (perte nette)	1 284	5 819	12 022	(11 743)
Résultat net (perte nette) de base et dilué par action	0,05	0,23	0,49	(0,47)
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	1 528	5 211	8 429	11 874
Résultat net ajusté par action <sup>(1)</sup>	0,06	0,20	0,34	0,48
<b>Flux de trésorerie</b>				
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	14 088	9 201	20 749	32 087
Flux de trésorerie disponibles <sup>(1)</sup>	13 409	8 676	73 200	31 698

<sup>(1)</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

#### 3.2 Faits saillants de la période de trois mois close le 31 décembre 2025 et événements récents

- Ventes totales atteignant 72,9 millions \$, en hausse de 5,6 % comparativement aux ventes de 69,1 millions \$ enregistrées au quatrième trimestre de 2024.
- Ventes tirées du secteur des enveloppes atteignant 48,9 millions \$, comparativement aux ventes de 48,8 millions \$ enregistrées au quatrième trimestre de 2024.
- Ventes tirées du secteur des emballages et des produits spécialisés atteignant 24,0 millions \$, en hausse de 18,3 % comparativement aux ventes de 20,3 millions \$ enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent.
- Résultat net de 1,3 million \$, comparativement à 5,8 millions \$ au quatrième trimestre de 2024.
- Résultat net par action de 0,05 \$, comparativement à 0,23 \$ au quatrième trimestre de 2024.
- BAIIA ajusté<sup>2</sup> de 9,1 millions \$, soit 12,5 % des ventes, comparativement au BAIIA ajusté de 12,9 millions \$, soit 18,7 % des ventes, enregistré à la même période de l'exercice précédent.
- Acquisition, le 8 décembre 2025, de Elite Envelope & Graphics Inc. (« Elite Envelope », un fabricant d'enveloppes situé à Randolph, Massachusetts).
- Le 18 février 2026, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 2 avril 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 19 mars 2026.
- Le 18 février 2026, la Société a obtenu l'approbation du prêteur pour prolonger l'échéance de la facilité de crédit renouvelable garantie jusqu'en juillet 2028.

<sup>2</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

### 3.3 Faits saillants de la période de douze mois close le 31 décembre 2025

- Ventes totales atteignant 274,8 millions \$, comparativement aux ventes de 281,0 millions \$ enregistrées lors de l'exercice précédent.
- Ventes tirées du secteur des enveloppes atteignant 186,3 millions \$, comparativement aux ventes de 199,2 millions \$ enregistrées lors de l'exercice précédent.
- Ventes tirées du secteur des emballages et des produits spécialisés atteignant 88,5 millions \$, en hausse de 8,1 % comparativement aux ventes de 81,9 millions \$ enregistrées en 2024.
- Résultat net de 12,0 millions \$, comparativement à la perte nette de 11,7 millions \$ enregistrée en 2024.
- Résultat par action de 0,49 \$, comparativement à la perte par action de 0,47 \$ enregistrée lors de l'exercice précédent.
- BAIIA ajusté<sup>3</sup> de 30,0 millions \$, soit 10,9 % des ventes, comparativement au BAIIA ajusté de 40,3 millions \$, soit 14,4 % des ventes, enregistré lors de l'exercice précédent.
- Conclusion de la transaction de vente et cession-bail portant sur deux propriétés dont la Société est propriétaire, situées respectivement à LaSalle, au Québec, et à Etobicoke, en Ontario, pour un produit brut total de 53,0 millions \$.
- Le 25 septembre 2025, la Société a versé un dividende spécial de 0,50 \$ aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 septembre 2025.
- Acquisition, le 7 juillet 2025, des actifs de Trans-Graphique, un fournisseur de solutions d'emballage en carton plat.
- Acquisition, le 14 juillet 2025, des actifs d'Enveloppe Laurentide, un fournisseur d'enveloppe dans l'est du Canada.
- Rachat de 171 098 actions de la Société pour une contrepartie totale de 0,6 million \$ en vertu du programme d'offre public de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »).

### 4. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être considérées comme des alternatives aux mesures de la performance financière préparées conformément aux IFRS. La direction considère ces indicateurs comme des informations pouvant aider les investisseurs à évaluer la rentabilité de la Société et permettre une meilleure comparabilité des résultats d'une période à l'autre.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont définies comme suit :

Mesure non conforme aux IFRS	Définition
BAIIA	<p>Le BAIIA représente le résultat avant frais de financement nets, impôt sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles.</p> <p>La Société utilise le BAIIA pour évaluer son rendement. La direction estime que cette mesure non conforme aux IFRS permet aux utilisateurs de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société.</p>
BAIIA ajusté	<p>Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA qu'on a ajusté pour en retirer les éléments significatifs qui ne font pas partie du cours normal des activités. Ces éléments significatifs incluent le cas échéant, mais sans s'y limiter, la charge de dépréciation des actifs, les dépenses de restructuration, l'ajustement de valeur des stocks acquis, les frais liés à l'acquisition d'entreprises et gain sur vente et cession-bail.</p> <p>La Société utilise le BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités, à l'exclusion des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités et/ou ne reflètent pas les dépenses d'exploitation de la Société et ne sont pas indicatifs de la performance opérationnelle de base de la Société. La direction estime que cette mesure non conforme aux IFRS permet aux utilisateurs de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société et qu'elle augmente la transparence et la clarté des principaux résultats de la Société. Cette mesure permet aussi aux utilisateurs de mieux évaluer la rentabilité opérationnelle de la Société comparativement aux exercices précédents.</p>

<sup>3</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

Mesure non conforme aux IFRS	Définition
Marge du BAIIA ajusté	<p>La marge du BAIIA ajusté est un ratio exprimé en pourcentage et calculé en divisant le BAIIA ajusté par les ventes.</p> <p>La Société utilise la marge du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de la Société, à l'exclusion des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités et/ou ne reflètent pas les dépenses d'exploitation de la Société et ne sont pas indicatifs de la performance opérationnelle de base de la Société. La direction estime que cette mesure non conforme aux IFRS permet aux utilisateurs de mieux comprendre les résultats de la Société et les tendances connexes.</p>
Résultat net ajusté	<p>Le résultat net ajusté correspond au résultat net dont les éléments significatifs énumérés dans la définition susmentionnée du BAIIA ajusté ont été retirés, net d'impôts.</p> <p>La Société utilise le résultat net ajusté pour évaluer le rendement et la rentabilité de la Société, sans l'effet des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités, et/ou ne reflètent pas les dépenses d'exploitation de la Société et ne sont pas indicatifs de la performance opérationnelle de base de la Société, net d'impôts. La direction croit que cette mesure non conforme aux IFRS fournit aux utilisateurs une autre façon d'évaluer les résultats de la Société, sans l'effet des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités ou qui ne reflètent pas la performance opérationnelle, ce qui est très utile pour évaluer les activités courantes et les tendances actuelles du rendement de la Société. La direction croit également que cette mesure non conforme aux IFRS permet aux utilisateurs de mieux comprendre les résultats de la Société et d'en améliorer la comparabilité d'une période à l'autre.</p>
Résultat net ajusté par action	<p>Le résultat net ajusté par action représente le résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période concernée.</p> <p>La Société utilise le résultat net ajusté par action pour évaluer le rendement et la rentabilité de la Société, à l'exclusion des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités, net d'impôts, sur une base par action.</p>
Flux de trésorerie disponibles	<p>Cette mesure correspond aux flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation selon les états consolidés des flux de trésorerie, desquels ont été déduits les ajouts d'immobilisations corporelles et incorporelles, nets de cessions.</p> <p>La direction considère que les flux de trésorerie disponibles sont un bon indicateur de la santé financière et du rendement opérationnel de la Société, parce qu'ils indiquent le montant des liquidités disponibles pour gérer la croissance, pour rembourser la dette et pour réinvestir dans la Société. La direction considère que cette mesure utile offre aux investisseurs une perspective sur la capacité de la Société à générer des liquidités, après avoir effectué les dépenses en immobilisations nécessaires pour soutenir les activités de la Société et la création de valeur à long terme.</p>
Dette nette	<p>La dette nette représente la dette totale de la Société, déduction faite des frais de financement reportés et de la trésorerie.</p> <p>La Société utilise la dette nette comme un indicateur du niveau d'endettement et du levier financier de la Société, puisqu'elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par les liquidités disponibles. La direction pense que les investisseurs pourraient tirer parti de l'utilisation de la dette nette pour déterminer le levier financier d'une entreprise.</p>
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté	<p>Le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté représente la dette nette divisée par le BAIIA ajusté des douze derniers mois (« DDM »).</p> <p>La direction utilise ce ratio pour surveiller le levier financier de la Société et elle estime que certains investisseurs se servent de ce ratio comme une mesure du levier financier.</p>

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS :

### Rapprochement du résultat net (perte nette) au BAIIA ajusté

(en milliers de dollars, à l'exception des marges)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>1 284</b>	<b>5 819</b>	<b>12 022</b>	<b>(11 743)</b>
Impôt sur le résultat (recouvrement)	1 625	1 814	(657)	2 797
Frais de financement nets	1 279	1 178	4 737	4 856
Amortissement des immobilisations corporelles	1 083	1 626	5 629	6 744
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 602	1 588	6 172	5 995
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 886	1 715	6 903	6 917
<b>BAIIA</b>	<b>8 759</b>	<b>13 740</b>	<b>34 806</b>	<b>15 566</b>
Subventions rétroactives liées à la COVID	—	—	(71)	—
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprise	72	7	207	112
(Reprise sur dépréciation d'actifs) dépréciation d'actifs	258	—	821	23 412
(Recouvrement) dépenses de restructuration	—	(828)	289	1 297
Ajustement de valeur sur stocks acquis par le biais d'une acquisition d'entreprise	—	—	—	(54)
(Gain) sur vente et cession-bail	—	—	(6 100)	—
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>9 089</b>	<b>12 919</b>	<b>29 952</b>	<b>40 333</b>
<i>Marge de BAIIA ajusté (%)</i>	<i>12,5 %</i>	<i>18,7 %</i>	<i>10,9 %</i>	<i>14,4 %</i>

### Rapprochement du résultat net (de la perte nette) au résultat net ajusté et du résultat net (de la perte nette) par action au résultat net ajusté par action

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>1 284</b>	<b>5 819</b>	<b>12 022</b>	<b>(11 743)</b>
Ajustements, nets d'impôt				
Subventions rétroactives liées à la COVID	—	—	(53)	—
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprise	53	5	152	83
Dépréciation d'actifs	191	—	608	22 615
(Recouvrement) dépenses de restructuration	—	(613)	214	959
Ajustement de valeur sur stock acquis par le biais d'une acquisition d'entreprise	—	—	—	(40)
(Gain) sur vente et cession-bail	—	—	(4 514)	—
<b>Résultat net ajusté</b>	<b>1 528</b>	<b>5 211</b>	<b>8 429</b>	<b>11 874</b>
<b>Résultat net (perte nette) par action</b>	<b>0,05</b>	<b>0,23</b>	<b>0,49</b>	<b>(0,47)</b>
Ajustements, nets d'impôt, par action	0,01	(0,03)	(0,15)	0,95
<b>Résultat net ajusté par action</b>	<b>0,06</b>	<b>0,20</b>	<b>0,34</b>	<b>0,48</b>

## Rapprochement des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation aux flux de trésorerie disponibles

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation</b>	<b>14 088</b>	<b>9 201</b>	<b>20 749</b>	<b>32 087</b>
(Acquisitions) d'immobilisations corporelles nettes de cessions	(679)	(487)	52 534	(275)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	—	(38)	(83)	(114)
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>13 409</b>	<b>8 676</b>	<b>73 200</b>	<b>31 698</b>

## Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté

(en milliers de dollars, à l'exception des ratios)

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Dette totale	4 135	43 142
Frais de financement reportés	(63)	(159)
Trésorerie	(3 090)	(1 794)
<b>Dette nette</b>	<b>982</b>	<b>41 189</b>
BAIIA ajusté – TTM <sup>(1)</sup>	29 952	40 333
<b>Ratio dette nette sur BAIIA ajusté</b>	<b>0,03</b>	<b>1,02</b>

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section « Résultats d'exploitation trimestriels sélectionnés » pour plus d'informations sur les résultats de chacun des huit derniers trimestres.

## 5. SURVOL

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex compte neuf installations manufacturières réparties dans quatre provinces au Canada et quatre installations manufacturières dans trois états aux États-Unis, et emploie approximativement 900 personnes. Avec son vaste réseau, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits d'enveloppe et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, d'entreprises de publi-postage, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Elle fabrique et distribue également une gamme diversifiée de produits d'emballage et de produits spécialisés, notamment des emballages en carton plat de qualité supérieure et des emballages destinés au commerce électronique. Les autres produits d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer<sup>4</sup>, les étiquettes, les pochettes et chemises de disques, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles et les produits d'expédition Enviro-logiX<sup>5</sup>.

### Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans deux secteurs d'activité : la fabrication et la vente d'enveloppes ainsi que la fabrication et la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés. Depuis bientôt cinquante ans, Supremex a développé une expertise clé dans le domaine des substrats de papier et de conversion, pour devenir l'un des plus importants fabricants et distributeurs d'enveloppes en Amérique du Nord. Il y a quelques années, la Société a procédé à la mise en œuvre d'une stratégie de croissance et de diversification dans les produits d'emballage et des produits spécialisés.

<sup>4</sup> Conformer® est une marque déposée de Conformer Products, Inc.

<sup>5</sup> Enviro-logiX® est une marque déposée d'Enviroligix Inc.

## ***Le secteur Enveloppe***

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Ces produits sont conçus pour répondre aux exigences des grandes sociétés nationales et multinationales, des entreprises de publipostage, des distributeurs, des organismes publics, des PME et des fournisseurs de solutions.

## ***Le secteur Emballage et produits spécialisés***

La Société fabrique et distribue également une gamme diversifiée de solutions d'emballage et de produits spécialisés, y compris, des emballages en carton plat de haute qualité, des solutions d'emballage destinées au commerce électronique, des pochettes et chemises de disques, ainsi que des étiquettes. L'offre d'emballages en carton plat s'adresse principalement aux entreprises des marchés de la santé, des produits de beauté, de l'industrie pharmaceutique et de l'alimentation à domicile. Les solutions d'emballage pour le commerce électronique sont respectueuses de l'environnement et sont conçues et fabriquées de manière à ce que les marchands en ligne qui les utilisent puissent optimiser leurs expéditions et réduire le suremballage. L'offre d'étiquettes est principalement destinée aux clients existants des secteurs des enveloppes et des solutions d'emballage de la Société avec des solutions d'étiquettes complémentaires. Les étiquettes font également partie intégrante de l'offre de produits destinés aux clients des industries de la santé, des produits de beauté et de l'industrie pharmaceutique. Les autres solutions d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer<sup>®6</sup>, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles et les produits d'expédition Enviro-logiX<sup>®7</sup>.

## **6. STRATÉGIE**

Au cours de la dernière décennie, Supremex a poursuivi une stratégie de diversification en trois volets pour soutenir la croissance de ses ventes et de sa rentabilité. Tout d'abord, la Société a consolidé sa position de chef de file sur le marché canadien des enveloppes en y renforçant sa présence grâce à l'affectation de ses capacités de production et à des acquisitions dans l'Ouest et l'Est du Canada. Ensuite, Supremex a tiré parti d'occasions de croissance sur le marché américain des enveloppes en utilisant le surplus de capacité de production de ses usines canadiennes, et au moyen d'acquisitions conclues dans le Nord-Est et le Midwest des États-Unis. Enfin, Supremex a développé méthodiquement ses capacités de production de produits d'emballage, principalement au moyen d'acquisitions, dans le but d'atteindre une masse critique de cet attrayant marché en plein croissance, notamment dans les marchés à valeur ajoutée que sont les boîtes pliantes, les emballages destinés au commerce électronique et les étiquettes.

L'essor du commerce électronique et les changements de comportement des consommateurs ont été des moteurs de croissance importants pour les marchés des solutions d'emballage, des étiquettes et des produits spécialisés. Dès 2017, Supremex a posé les fondations de sa plateforme de produits d'emballage en faisant l'acquisition de deux importants manufacturiers de solutions d'emballage en carton plat et d'une entreprise complémentaire spécialisée dans la fabrication d'étiquettes dans la province de Québec. En 2021, Supremex a conclu sa première acquisition dans le secteur américain des produits d'emballage avec l'achat de Vista Graphic Communications, LLC (« Vista »), un fournisseur de services d'impression et d'emballages en carton plat établi en Indiana. En 2023, la Société a augmenté la masse critique à son secteur Emballage et produits spécialisés au Québec, en faisant l'acquisition d'Impression Paragraph Inc. (« Paragraph ») et Graf-Pak Inc. (« Graf-Pak »), et de Trans-Graphique en 2025.

La stratégie de Supremex consiste à tirer parti de ses capacités, de son savoir-faire et de ses flux de trésorerie dans le secteur Enveloppe pour financer le pivotement de ses activités vers les produits d'emballage et les produits spécialisés. L'objectif de la Société est de parvenir, avec le temps, à une répartition égale de ses ventes entre les produits d'enveloppes et les produits d'emballage. Supremex prévoit de réaliser d'autres acquisitions stratégiques.

---

<sup>6</sup> Conformer<sup>®</sup> est une marque déposée de Conformer Products, Inc.

<sup>7</sup> Enviro-logiX<sup>®</sup> est une marque déposée d'Envirologix Inc.

Le tableau suivant présente l'évolution des ventes de Supremex dans les produits d'emballage et les produits spécialisés sur la période 2017-2025.

### % Ventes des produits d'emballage et des produits spécialisés

(en milliers de dollars, à l'exception des %)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ventes des produits d'emballage et des produits spécialisés	34 600	56 886	54 546	58 104	69 235	72 149	88 621	81 871	88 520
Ventes totales	179 072	195 087	191 669	204 604	226 430	272 467	302 187	281 035	274 780
<b>% des ventes</b>	<b>19,3 %</b>	<b>29,2 %</b>	<b>28,5 %</b>	<b>28,4 %</b>	<b>30,6 %</b>	<b>26,5 %</b>	<b>29,3 %</b>	<b>29,1 %</b>	<b>32,2 %</b>

## 7. PERSPECTIVES

La volatilité économique actuelle, l'incertitude commerciale persistante, les questions liées aux relations de travail chez Postes Canada ainsi que l'augmentation des tarifs postaux et la diminution des normes de service du United States Postal Service affectent la demande pour les produits de Supremex, ce qui entraîne un certain niveau de variabilité dans l'environnement opérationnel de la Société. Alors qu'elle poursuit son expansion sur le vaste marché fragmenté des enveloppes aux États-Unis, Supremex sera de plus en plus soumise à des pressions concurrentielles, mais elle comptera sur sa solide réputation et sa portée géographique pour stimuler les ventes, tout en s'efforçant d'exercer un contrôle proactif de ses dépenses.

La Société continue de se concentrer sur l'optimisation de l'efficacité opérationnelle, de la productivité et de l'utilisation de la capacité dans l'ensemble de son réseau, ainsi que sur l'exploitation de toutes les synergies de ventes et de coûts générées par les récentes acquisitions d'entreprises.

En ce qui concerne le déploiement de capitaux, la Société poursuivra sa recherche d'acquisitions stratégiques, principalement dans le secteur Emballage et produits spécialisés, tout en continuant de procurer un rendement à ses actionnaires.

## 8. TAUX DE CONVERSION DE DEVICES

Le tableau suivant présente les taux de change moyens et les taux de change en vigueur à la clôture applicables aux périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2025 et 2024. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses pour les périodes mentionnées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour la conversion des éléments d'actif et de passif des établissements étrangers ainsi que des éléments d'actif et de passif monétaires des établissements canadiens libellés en dollars américains.

### Taux USD/CAD

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Moyen USD	1,395	1,399	1,398	1,370
Clôture USD	1,371	1,439	1,371	1,439

## 9. SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

### 9.1 Sommaire de l'information financière

#### Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
<b>Ventes</b>	<b>72 917</b>	<b>69 075</b>	<b>274 780</b>	<b>281 035</b>
Charges d'exploitation	54 175	48 496	203 409	201 588
Frais de vente et d'administration	9 725	7 663	41 762	39 158
<b>Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items</b>	<b>9 017</b>	<b>12 916</b>	<b>29 609</b>	<b>40 289</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	1 083	1 626	5 629	6 744
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 602	1 588	6 172	5 995
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 886	1 715	6 903	6 917
Dépréciation d'actifs	258	—	821	23 412
(Recouvrement) dépenses de restructuration	—	(828)	289	1 297
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	—	4	(207)	14
<b>Résultat (pertes) d'exploitation</b>	<b>4 188</b>	<b>8 811</b>	<b>10 002</b>	<b>(4 090)</b>
(Gain) sur vente et cession-bail	—	—	(6 100)	—
Frais de financement nets	1 279	1 178	4 737	4 856
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>2 909</b>	<b>7 633</b>	<b>11 365</b>	<b>(8 946)</b>
Impôt sur le résultat (recouvrement)	1 625	1 814	(657)	2 797
<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>1 284</b>	<b>5 819</b>	<b>12 022</b>	<b>(11 743)</b>
Résultat net (perte nette) de base et dilué par action	0,05	0,23	0,49	(0,47)
Dividende déclaré par action	0,05	0,05	0,70	0,17

#### Information sur les ventes

(en milliers de dollars, à l'exception des %)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
<b>Enveloppes</b>	<b>48 935</b>	<b>48 797</b>	<b>186 260</b>	<b>199 164</b>
Variation de volume	5,3 %	0,5 %	0,5 %	(1,3 %)
Variation du prix de vente moyen	(4,8 %)	(4,0 %)	(7,0 %)	(5,5 %)
<b>Variation totale</b>	<b>0,3 %</b>	<b>(3,5 %)</b>	<b>(6,5 %)</b>	<b>(6,7 %)</b>
<b>Emballage et produits spécialisés</b>	<b>23 982</b>	<b>20 278</b>	<b>88 520</b>	<b>81 871</b>
<b>Variation totale</b>	<b>18,3 %</b>	<b>(6,7 %)</b>	<b>8,1 %</b>	<b>(7,6 %)</b>
<b>Total des ventes</b>	<b>72 917</b>	<b>69 075</b>	<b>274 780</b>	<b>281 035</b>
<b>Variation des ventes</b>	<b>5,6 %</b>	<b>(4,5 %)</b>	<b>(2,2 %)</b>	<b>(7,0 %)</b>

## Information sectorielle

(en milliers de dollars, à l'exception des %)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
<b>Ventes par secteur</b>				
Enveloppe	48 935	48 797	186 260	199 164
Emballage et produits spécialisés	23 982	20 278	88 520	81 871
<b>Total des ventes</b>	<b>72 917</b>	<b>69 075</b>	<b>274 780</b>	<b>281 035</b>
<b>BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> par secteur</b>				
Enveloppe	7 784	9 170	27 630	36 013
% des ventes du secteur	15,9 %	18,8 %	14,8 %	18,1 %
Emballage et produits spécialisés	3 157	2 358	11 457	8 774
% des ventes du secteur	13,2 %	11,6 %	12,9 %	10,7 %
(Recouvrements) charges corporatives et autres charges non allouées	(1 852)	1 391	(9 135)	(4 454)
<b>BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> total</b>	<b>9 089</b>	<b>12 919</b>	<b>29 952</b>	<b>40 333</b>
% du total des ventes	12,5 %	18,7 %	10,9 %	14,4 %

<sup>(1)</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

## 10. ANALYSE DES RÉSULTATS

### 10.1 Résultats des périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2025

#### Ventes

Les ventes totales pour la période de trois mois close le 31 décembre 2025 se sont établies à 72,9 millions \$, ce qui représente une augmentation de 3,8 millions \$, ou 5,6 %, comparativement au même trimestre de 2024.

Les ventes totales pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, les ventes totales se sont établies à 274,8 millions \$, ce qui représente une baisse de 6,3 millions \$, ou 2,2 %, comparativement à l'exercice 2024.

#### Secteur Enveloppe

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2025, les ventes se sont établies à 48,9 millions \$, en légère hausse comparativement aux ventes de 48,8 millions \$ enregistrées au cours du même trimestre de 2024. La variation reflète une augmentation de 5,3 % du volume d'unités vendues, attribuable à la contribution d'Enveloppe Laurentide, aux nouveaux clients gagnés et à la croissance de la part de portefeuille aux États-Unis, ainsi qu'aux volumes provenant de Elite Enveloppe. Les gains de volume ont été partiellement compensés par le conflit de travail chez Postes Canada et l'incertitude du marché qui en a découlé. Le prix de vente moyen a diminué de 4,8 %, principalement en raison d'une baisse importante des ventes à un important client américain au quatrième trimestre de 2025 comparativement au quatrième trimestre de l'an dernier, ainsi qu'en raison du prix de vente moyen plus faible des volumes acquis auprès d'Enveloppe Laurentide. Le secteur Enveloppe représentait 67,1 % de l'ensemble des ventes de la Société pour le trimestre, comparativement à 70,6 % pour la même période de l'exercice précédent.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, les ventes de la Société se sont élevées à 186,3 millions \$, en baisse comparativement aux ventes de 199,2 millions \$ enregistrées en 2024. Cette variation reflète une baisse du prix de vente moyen de 7,0 % comparativement à l'exercice précédent, attribuable principalement pour les mêmes raisons que

celles exposées ci-dessus. Le nombre d'unités vendues a augmenté de 0,5 %, une hausse qui reflète l'apport généré par les acquisitions d'entreprises, contrebalancée par le conflit de travail chez Canada Postes et l'incertitude du marché qui y est liée. Les ventes du secteur Enveloppe représentaient 67,8 % des ventes de la Société pour 2025, comparativement à 70,9 % pour l'exercice précédent.

### *Secteur Emballage et produits spécialisés*

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2025, les ventes de la Société se sont établies à 24,0 millions \$, ce qui représente une hausse de 18,3 % comparativement aux ventes de 20,3 millions \$ enregistrées au même trimestre de 2024. Cette hausse s'explique principalement par une hausse des ventes d'emballages en carton plat, grâce à une part importante des gains réalisés auprès de grandes multinationales du secteur des biens de consommation, à la poursuite de l'expansion du marché de l'emballage secondaire pour le commerce électronique, par de nouveaux contrats conclus avec des clients existants et par l'apport généré par Trans-Graphique, une entreprise acquise en juillet 2025. Les ventes d'emballages et de produits spécialisés représentaient 32,9 % de l'ensemble des ventes de la Société pour le trimestre, comparativement à 29,4 % pour la même période de l'exercice précédent.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, les ventes de la Société se sont élevées à 88,5 millions \$, ce qui représente une augmentation de 8,1 % comparativement aux ventes de 81,9 millions \$ enregistrées en 2024. Cette augmentation reflète la hausse des ventes d'emballages en carton plat, décrite précédemment, ainsi que la pénétration croissante des solutions d'emballage destinée au commerce électronique, témoignant d'une demande accrue de la part de la clientèle existante et des nouveaux clients. Ces gains ont été contrebalancés en partie par une baisse des ventes due au déclin séculaire et aux activités de publipostage sans enveloppe dans le secteur de l'impression commerciale. Les ventes d'emballages et de produits spécialisés représentaient 32,2 % des ventes de la Société en 2025, comparativement à 29,1 % en 2024.

### **Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation pour la période de trois mois close le 31 décembre 2025 se sont élevées à 54,2 millions \$, comparativement à 48,5 millions \$ pour la même période en 2024. Cette augmentation est attribuable à la hausse des charges d'exploitation résultant de l'augmentation des revenus. En pourcentage des ventes, les charges d'exploitation représentaient 74,3 % de celles-ci, comparativement à 70,2 % pour la même période en 2024. L'augmentation reflète la réduction du prix de vente moyen accordé à un important client américain ainsi que l'incidence de la baisse des volumes attribuable au conflit de travail chez Postes Canada.

Les charges d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 se sont élevées à 203,4 millions \$, comparativement à 201,6 millions \$ en 2024. En pourcentage des ventes, elles représentaient 74,0 %, comparativement à 71,7 % en 2024. Cette augmentation des charges d'exploitation en pourcentage des ventes s'explique principalement par la baisse du prix de vente moyen à un important client américain, ainsi que par l'incidence de la diminution des volumes au quatrième trimestre 2025, due aux perturbations du conflit de travail chez Postes Canada. Ces effets ont été partiellement compensés par les gains d'efficacité liés aux mesures d'optimisation.

### **Frais de vente et d'administration**

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2025, les frais de vente et d'administration ont totalisé 9,7 millions \$, comparativement à 7,7 millions \$ pour la même période de 2024. Cette hausse s'explique principalement par l'effet des variations non monétaires des taux de change de clôture entre les périodes sur les comptes intersociétés, ce qui s'est traduit par une perte de change de 1,3 million \$ au quatrième trimestre de 2025, par opposition à un gain de change de 0,8 million \$ enregistré au même trimestre de l'exercice précédent.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025 ont totalisé 41,8 millions \$, comparativement à 39,2 millions \$ pour 2024. Cette augmentation est attribuable à une perte de change de 1,5 million \$ en 2025, par opposition à un gain de change de 1,6 million \$.

## **BAIIA<sup>8</sup> et BAIIA ajusté<sup>8</sup>**

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2025, le BAIIA s'est établi à 8,8 millions \$, comparativement à 13,7 millions \$ pour le même trimestre de 2024. Le BAIIA ajusté s'est établi à 9,1 millions \$, comparativement à 12,9 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2024. Cette baisse, qui reflète une augmentation des charges d'exploitation et des frais de vente et d'administration, a été contrebalancée en partie par l'augmentation des ventes décrite précédemment. La marge de BAIIA ajusté s'est établie à 12,5 % des ventes, comparativement à 18,7 % pour le même trimestre de 2024.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, le BAIIA s'est établi à 34,8 millions \$, incluant un gain sur la vente et cession-bail de 6,1 millions \$, comparativement à un BAIIA de 15,6 millions \$ pour l'exercice 2024, montant qui comprenait une baisse de valeur des actifs de 23,4 millions \$. Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, le BAIIA ajusté a atteint 30,0 millions \$, comparativement à un BAIIA ajusté de 40,3 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à une diminution des ventes ainsi qu'à l'augmentation des charges d'exploitation et des frais de vente et d'administration décrite précédemment. La marge de BAIIA ajusté s'est établie à 10,9 % des ventes, comparativement à 14,4 % pour 2024.

### *Secteur Enveloppe*

Pour le quatrième trimestre de 2025, le BAIIA ajusté s'est établi à 7,8 millions \$, en baisse comparativement au BAIIA ajusté de 9,2 millions \$ pour le même trimestre de 2024. Cette baisse reflète principalement l'effet de la baisse du prix de vente accordé à un important client américain et la réduction de volume qui y est associée ainsi que des événements liés au conflit de travail chez Postes Canada, qui sont survenus au quatrième trimestre de 2025. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des enveloppes a atteint 15,9 %, comparativement à 18,8 % pour la même période de 2024.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, le BAIIA ajusté a atteint 27,6 millions \$, comparativement à un BAIIA ajusté de 36,0 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette baisse reflète une baisse des ventes en raison d'une diminution du prix de vente moyen, qui est essentiellement due à la baisse des ventes auprès d'un important client américain, ce facteur ayant été aggravé par les événements liés au conflit de travail chez Postes Canada, survenus au deuxième semestre de 2025. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les acquisitions d'Enveloppe Laurentide et d'Elite Enveloppe ainsi que par les nouveaux contrats et la croissance de la part du portefeuille de nos clients américains. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des enveloppes a atteint 14,8 %, comparativement à 18,1 % pour 2024.

### *Secteur Emballage et produits spécialisés*

Pour le quatrième trimestre de 2025, le BAIIA ajusté s'est établi à 3,2 millions \$, en hausse comparativement au BAIIA ajusté de 2,4 millions \$ pour le même trimestre de 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à l'effet de l'augmentation des ventes, celui-ci ayant toutefois été contrebalancé par les difficultés rencontrées dans les activités d'impression commerciale, surtout en raison du conflit de travail chez Postes Canada et le déclin séculaire continu. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des emballages et des produits spécialisés a atteint 13,2 %, comparativement à 11,6 % pour la même période de 2024.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, le BAIIA ajusté a atteint 11,5 millions \$, comparativement à un BAIIA ajusté de 8,8 millions \$ en 2024. Cette augmentation est représentative de la hausse des ventes d'un exercice à l'autre et l'amélioration des opérations contrebalancée en partie par les difficultés rencontrées dans le secteur de l'impression commerciale au deuxième semestre de 2025 en raison des perturbations liées au conflit de travail chez Postes Canada et le déclin séculaire persistant. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des emballages et des produits spécialisés a atteint 12,9 %, comparativement à 10,7 % pour la même période de 2024.

---

<sup>8</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

### *Charges corporatives et autres charges non alloués*

Les charges corporatives et autres charges non allouées se sont élevées à 1,9 millions \$ au quatrième trimestre de 2025, comparativement à un recouvrement de 1,4 million \$ pour le quatrième trimestre de 2024. Cette variation s'explique en grande partie par une perte de change non monétaire sur les comptes intersociétés en 2025, comparativement à un gain de change enregistré en 2024.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, les charges corporatives et autres charges non allouées se sont élevées à 9,6 millions \$, comparativement à 4,5 millions \$ en 2024, cette hausse reflétant essentiellement l'impact de change mentionné précédemment.

### **Amortissement**

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2025, la charge d'amortissement totale s'est élevée à 4,6 millions \$, comparativement à 4,9 millions \$ pour le même trimestre de 2024. Cette variation reflète une baisse de l'amortissement des immobilisations corporelles, qui a été contrebalancée en partie par une augmentation de l'amortissement des immobilisation incorporelles.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, la charge d'amortissement totale s'est élevée à 18,7 millions \$, comparativement à 19,7 millions \$ pour la même période de 2024. Cette diminution reflète principalement une baisse de l'amortissement des immobilisation corporelles, qui a été contrebalancée en partie par une augmentation des actifs au titre du droit d'utilisation.

### **Gain sur vente et cession-bail, dépréciation des actifs et dépenses de restructuration (recouvrement)**

Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2025, la Société a conclu un contrat de vente et cession-bail portant sur deux propriétés situées respectivement à Ville LaSalle, au Québec, et à Etobicoke, en Ontario. Le produit de cette vente et cession-bail, au montant de 53,0 millions \$, représente la juste valeur de ces propriétés. À l'entrée en vigueur de ce contrat, la Société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation de 7,7 millions \$ et une obligation locative de 44,9 millions \$. Par conséquent, la Société a comptabilisé un gain de 6,1 millions \$ sur cette vente et cession-bail.

Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2025, la Société a aussi comptabilisé une dépréciation des actifs de 0,8 million \$ et des dépenses de restructuration de 0,3 million \$.

Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2024, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation des actifs de 23,4 millions \$, liée à certains actifs à long terme, principalement pour déprécier la valeur du goodwill et celle de certaines immobilisations corporelles et incorporelles en lien avec le secteur des emballages et des produits spécialisés.

En 2024, la Société a également comptabilisé des dépenses de restructuration de 1,3 million \$ liées à des initiatives d'optimisation visant à améliorer les coûts, l'efficacité globale et la productivité, et à réaliser des synergies au sein de ses activités du secteur des enveloppes. Ces dépenses étaient nettes d'un recouvrement de 0,8 million \$ comptabilisé au quatrième trimestre de 2024, en raison de retards et d'une prolongation à des périodes ultérieures.

### **Frais de financement nets**

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2025, les frais de financement nets se sont établis à 1,3 million \$, en hausse comparativement à 1,2 million \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent. Cette variation reflète une hausse de la charge d'intérêts sur les obligations locatives, qui a été compensée en partie par une diminution de la charge d'intérêts sur la dette à long terme à la suite de la conclusion de la transaction de vente et cession-bail en juillet 2025.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, les frais de financement nets se sont établis à 4,7 millions \$, comparativement à 4,9 millions \$ pour la même période de 2024. Cette variation reflète une diminution de la charge d'intérêts sur la dette à long terme, qui a été contrebalancée en partie par une hausse de la charge d'intérêts sur les obligations locatives.

### **Résultat avant impôt sur le résultat**

À la suite des variations des ventes et des charges décrites précédemment, pour la période de trois mois close le 31 décembre 2025, le résultat avant impôt sur le résultat s'est établi à 2,9 millions \$, comparativement à 7,6 millions \$ pour la même période de 2024.

À la suite des variations des ventes et des charges décrites précédemment, pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, le résultat avant impôt sur le résultat s'est établi à 11,4 millions \$, comparativement à une perte avant impôt sur le résultat de 8,9 millions \$ en 2024.

### **Impôt sur le résultat (recouvrement)**

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2025, la Société a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 1,6 million \$, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 55,9 %, comparativement à une charge d'impôt sur le résultat de 1,8 million \$, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 23,8 %, au même trimestre de l'exercice précédent. Bien que le résultat avant impôt sur le résultat ait été inférieur au cours du trimestre en cours, le taux d'imposition effectif a augmenté principalement en raison de la décomptabilisation de 0,9 million \$ d'actifs d'impôt différé d'une filiale, principalement des reports de pertes non en capital, ce qui a accru la charge d'impôt sur le résultat pour la période.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, la Société a comptabilisé un recouvrement d'impôt de 0,7 millions \$, par opposition à une charge d'impôt sur le résultat de 2,8 millions \$ enregistrée lors de l'exercice précédent. Cette variation reflète une hausse des actifs d'impôt différé à la suite de la conclusion de la transaction de vente et cession-bail, partiellement compensé par la décomptabilisation des actifs d'impôt différé mentionnée ci-dessus.

### **Résultat net (perte nette), résultat net ajusté, résultat net (perte nette) par action et résultat net ajusté par action<sup>9</sup>**

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2025, le résultat net a atteint 1,3 million \$, ou 0,05 \$ par action, comparativement à 5,8 millions \$, ou 0,23 \$ par action, pour le même trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net ajusté pour la période de trois mois close le 31 décembre 2025 a atteint 1,5 million \$, ou 0,06 \$ par action, comparativement à un résultat net ajusté de 5,2 millions \$, ou 0,20 \$ par action, pour le même trimestre de 2024.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, le résultat net a atteint 12,0 millions \$, ou 0,49 \$ par action, comparativement à une perte nette de 11,7 millions \$, ou 0,47 \$ par action, pour l'exercice 2024. Le résultat net ajusté pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025 a atteint 8,4 millions \$, ou 0,34 \$ par action, comparativement à un résultat net ajusté de 11,9 millions \$, ou 0,48 \$ par action, pour l'exercice 2024.

### **Autres éléments du résultat global**

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées était de 5,0 % au 31 décembre 2025, comparativement à 4,9 % au 30 septembre 2025. Cette variation, combinée à un rendement moins élevé que prévu des actifs, s'est traduite par une perte actuarielle nette de 0,2 million \$ au quatrième trimestre de 2025.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées était de 5,0 % au 31 décembre 2025, comparativement à 4,8 % au 31 décembre 2024. Cette variation, combinée à un rendement moins élevé que prévu des actifs, s'est traduite par une perte actuarielle nette de 0,5 million \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025.

---

<sup>9</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

## 10.2 Revenus géographiques et diversification des actifs

### Ventes par région géographique

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Canada	40 452	38 296	146 951	150 369
États-Unis	32 465	30 779	127 829	130 666
<b>Ventes totales</b>	<b>72 917</b>	<b>69 075</b>	<b>274 780</b>	<b>281 035</b>

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2025, les ventes de la Société se sont élevées à 40,5 millions \$ au Canada, comparativement à 38,3 millions \$ pour la même période de 2024. Aux États-Unis, les ventes de la Société se sont élevées à 32,5 millions \$, comparativement à 30,8 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation des ventes enregistrées au Canada, d'un exercice à l'autre, découle des acquisitions d'entreprises, d'une augmentation des ventes dans le secteur Emballage et produits spécialisés et d'une hausse des prix de vente moyens dans le secteur Enveloppe, a été contrebalancée en partie par une baisse des ventes d'enveloppes.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, les ventes de la Société se sont élevées à 147,0 millions \$ au Canada, en baisse comparativement aux ventes de 150,4 millions \$ réalisées en 2024, en raison d'une diminution du volume des ventes d'enveloppes, qui a été contrebalancée en partie par la croissance du secteur Emballage et des acquisitions d'entreprises. Aux États-Unis, les ventes de la Société se sont élevées à 127,8 millions \$, en baisse comparativement aux ventes de 130,7 millions \$ réalisées en 2024, ce qui reflète une baisse du prix de vente moyen dans le secteur des enveloppes, conséquence d'une évolution de la composition des ventes liées à l'important client américain mentionné précédemment.

Au 31 décembre 2025, les actifs non courants de la Société totalisaient 133,1 millions \$ au Canada et 46,0 millions \$ aux États-Unis, comparativement à 108,9 millions \$ au Canada et à 50,9 millions \$ aux États-Unis au 31 décembre 2024.

## 11. SOMMAIRE DES RÉSULTATS – INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE SÉLECTIONNÉE

Compte tenu de la diversification des marchés finaux et de la portée géographique élargie de Supremex, la demande de produits est moins sujette aux variations saisonnières que les années précédentes. Dans le secteur Enveloppe, la demande liée aux factures et aux relevés est stable tout au long de l'année. Entretemps, alors qu'en matière de publicité et d'envois postaux, la demande fluctue selon les caractéristiques saisonnières, les envois publicitaires et postaux étant légèrement plus élevés durant les mois d'automne et d'hiver en raison d'événements particuliers (rentrée scolaire, campagnes de financement, temps des Fêtes, période des impôts). L'expansion de la Société dans le secteur Emballage et produits spécialisés génère une demande plus stable tout au long de l'année et seule une petite partie de la gamme de produits de Supremex, principalement les solutions d'emballage destinées au commerce électronique, est sujette à la tendance saisonnière du temps des Fêtes.

Le tableau suivant présente certains renseignements financiers pour les huit derniers trimestres de la Société.

### Sommaire des résultats d'exploitation trimestriels de la Société

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024
Enveloppe	48 935	45 122	43 787	48 416	48 797	47 475	49 466	53 426
Emballage	23 982	20 556	22 170	21 812	20 278	21 880	19 871	19 842
<b>Total des ventes</b>	<b>72 917</b>	<b>65 678</b>	<b>65 957</b>	<b>70 228</b>	<b>69 075</b>	<b>69 355</b>	<b>69 337</b>	<b>73 268</b>
BAlIA ajusté <sup>(1)</sup>	9 089	6 203	5 831	8 829	12 919	7 933	8 998	10 483
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 909	5 988	(253)	2 721	7 633	(23 839)	2 611	4 649
Résultat net (perte nette)	1 284	9 127	(309)	1 920	5 819	(23 038)	1 980	3 496
Résultat net (perte nette) par action	0,05	0,37	(0,01)	0,08	0,23	(0,92)	0,08	0,14
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	1 528	4 674	75	2 152	5 211	1 044	2 105	3 514
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup> par action	0,06	0,19	0,00	0,09	0,20	0,05	0,08	0,14

<sup>(1)</sup> Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

## 12. RAPPROCHEMENT DU BAIIA, DU BAIIA AJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET (DE LA PERTE NETTE) AJUSTÉ(E) À LA MESURE IFRS LA PLUS DIRECTEMENT COMPARABLE

### Rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté pour les huit derniers trimestres

(en milliers de dollars, à l'exception des montants des marges)

	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024
<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>1 284</b>	<b>9 127</b>	<b>(309)</b>	<b>1 920</b>	<b>5 819</b>	<b>(23 038)</b>	<b>1 980</b>	<b>3 496</b>
Impôt (recouvrement) sur le résultat	1 625	(3 139)	56	801	1 814	(801)	631	1 153
Frais de financement nets	1 279	1 456	945	1 057	1 178	1 270	1 294	1 114
Amortissement des immobilisation corporelles	1 083	1 506	1 552	1 488	1 626	1 755	1 730	1 633
Amortissement des actifs au droits d'utilisation	1 602	1 603	1 399	1 568	1 588	1 575	1 478	1 354
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 886	1 667	1 668	1 682	1 715	1 777	1 716	1 709
<b>BAIIA</b>	<b>8 759</b>	<b>12 220</b>	<b>5 311</b>	<b>8 516</b>	<b>13 740</b>	<b>(17 462)</b>	<b>8 829</b>	<b>10 459</b>
Subventions liées à la COVID	—	—	(71)	—	—	—	—	—
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprises	72	79	56	—	7	(6)	111	—
Dépréciation des actifs	258	—	563	—	—	23 337	75	—
Dépenses (recouvrement) de restructuration	—	4	(28)	313	(828)	2 064	37	24
Ajustement des valeurs sur stocks acquis par le biais d'une acquisition d'entreprise	—	—	—	—	—	—	(54)	—
(Gain) sur vente et cession-bail	—	(6 100)	—	—	—	—	—	—
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>9 089</b>	<b>6 203</b>	<b>5 831</b>	<b>8 829</b>	<b>12 919</b>	<b>7 933</b>	<b>8 998</b>	<b>10 483</b>
Marge de BAIIA ajusté (%)	12,5 %	9,4 %	8,8 %	12,6 %	18,7 %	11,4 %	13,0 %	14,3 %

**Rapprochement du résultat net (de la perte nette) ajusté pour les huit derniers trimestres**  
(en milliers de dollars)

	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024
<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>1 284</b>	<b>9 127</b>	<b>(309)</b>	<b>1 920</b>	<b>5 819</b>	<b>(23 038)</b>	<b>1 980</b>	<b>3 496</b>
Ajustements, net d'impôt								
Subventions liées à la COVID	—	—	(53)	—	—	—	—	—
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprises	53	58	41	—	5	(5)	83	—
Dépréciation des actifs	191	—	417	—	—	22 560	55	—
Dépenses de restructuration	—	3	(21)	232	(613)	1 527	27	18
Ajustement des valeurs sur stocks acquis par le biais d'une acquisition d'entreprise	—	—	—	—	—	—	(40)	—
(Gain) sur vente et cession-bail	—	(4 514)	—	—	—	—	—	—
<b>Résultat net ajusté</b>	<b>1 528</b>	<b>4 674</b>	<b>75</b>	<b>2 152</b>	<b>5 211</b>	<b>1 044</b>	<b>2 105</b>	<b>3 514</b>

### 13. SITUATION FINANCIÈRE

#### 13.1 Résumé des faits saillants de la situation financière

##### Information sélectionnée sur la situation financière

(en milliers de dollars)

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Fonds de roulement	29 542	45 566
Total de l'actif	252 176	236 968
Total du passif	143 970	121 997
Total des capitaux propres	108 206	114 971

#### 13.2 Actifs

L'augmentation de 15,2 millions \$ du total des actifs au 31 décembre 2025, comparativement au 31 décembre 2024, s'explique principalement par des augmentations de 18,3 millions \$ des actifs au titre du droit d'utilisation et de 8,3 millions \$ des actifs d'impôt différé, qui ont été contrebalancées en partie par une diminution de 9,0 millions \$ des actifs détenus en vue de la vente. Tous ces facteurs sont reliés à la transaction de vente et cession-bail conclue par la Société.

#### 13.3 Passifs

L'augmentation de 22,0 millions \$ du total des passifs est attribuable à une augmentation de 55,2 millions \$ des obligations locatives résultant de la transaction de vente et cession-bail, qui a été contrebalancée en partie par une réduction de 38,9 millions \$ de la dette à long terme, incluant la partie à court terme, mais excluant les frais de financement reportés, le produit de la transaction ayant principalement servi à réduire la dette.

##### **Facilité de crédit renouvelable garantie**

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang d'une durée de trois ans d'un montant de 70 millions \$ qui porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, le taux de base américain, le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») ou le taux des opérations de pension à un jour (« CORRA »), majorés d'une marge applicable se situant entre 0 % et 2,25 %. L'entente relative à cette facilité de crédit arrive à échéance en mai 2026 et aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance. Bien que la Société puisse demander de prolonger l'entente d'un an à chaque date anniversaire et que la prolongation est sujette à l'approbation des prêteurs, aucune

prolongation n'a été demandé au 31 décembre 2025. Ainsi, la facilité de crédit a été classée comme passif courant dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2025. La Société est actuellement en renégociation avec le prêteur concernant le renouvellement et s'attend à ce que la facilité soit renouvelée avant son échéance. Après la fin de l'exercice, la Société a obtenu l'approbation du prêteur pour prolonger l'échéance de la facilité de crédit renouvelable garantie jusqu'en juillet 2028. Au 31 décembre 2025, le solde en cours en vertu de la facilité de crédit s'établissait à 3,5 millions \$.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital, les acquisitions et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 31 décembre 2025, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

### **Prêts à terme**

La Société détenait quatre prêts à terme totalisant 0,6 million \$ au 31 décembre 2025, qui ont été pris en charge suite à l'acquisition de Paragraph en janvier 2023. Les prêts portent intérêt à un taux de 4,69 % et sont remboursables par versements mensuels totalisant 22 000 \$, incluant le capital et les intérêts. Les prêts arrivent à échéance entre mars 2026 et juillet 2028.

### **Montants dus en vertu de la facilité de crédit renouvelable garantie et des prêts à terme** (en milliers de dollars)

	<b>Au 31 décembre 2025</b>	<b>Au 31 décembre 2024</b>
Facilité de crédit renouvelable garantie	3 500	42 251
Prêts à terme	635	891
<b>Dettes totales</b>	<b>4 135</b>	<b>43 142</b>
Frais de financement reportés	(63)	(159)
Portion courante	(3 683)	(256)
<b>Portion à long terme</b>	<b>389</b>	<b>42 727</b>

La dette totale a diminué pour s'établir à 4,1 millions \$ au 31 décembre 2025, comparativement à 43,1 millions \$ au 31 décembre 2024. Cette diminution reflète le remboursement de 39,0 millions \$ de la dette à long terme au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2025, qui résulte du produit de la transaction de vente et cession-bail et d'une solide génération de flux de trésorerie disponibles.

Au 31 décembre 2025, le ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté<sup>10</sup> était de 0,03x, en baisse comparativement à 1,02x au 31 décembre 2024.

Après la fin de l'exercice, la Société a obtenu l'approbation du prêteur pour prolonger l'échéance de la facilité de crédit renouvelable garantie jusqu'en juillet 2028.

### **13.4 Obligations contractuelles et arrangements hors bilan**

La Société n'a aucun autre arrangement hors bilan, à l'exception des contrats de location-exploitation d'une durée de douze mois ou moins ou des contrats de location d'actifs de faible valeur, qui n'ont pas d'incidence importante actuelle ou future, sur la performance de la Société.

<sup>10</sup> Mesures financières non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

## 14. TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau suivant présente le résumé des composantes des flux de trésorerie pour les périodes indiquées.

### Sommaire des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Activités d'exploitation	14 088	9 201	20 749	32 087
Activités d'investissement	(2 886)	(525)	42 327	(2 917)
Activités de financement	(11 043)	(9 181)	(62 541)	(27 362)
Variation nette liée à la conversion de devises	289	(894)	761	(1 080)
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>448</b>	<b>(1 399)</b>	<b>1 296</b>	<b>728</b>

#### 14.1 Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation

Des flux de trésorerie nets de 14,1 millions \$ ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2025, comparativement à 9,2 millions \$ pour la même période de 2024. Cette hausse, qui est principalement attribuable à une libération du fonds de roulement au cours de l'exercice considéré, par opposition aux besoins en fonds de roulement lors de l'exercice précédent, a été atténuée en partie par une baisse de la rentabilité.

Des flux de trésorerie nets de 20,7 millions \$ ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2025, comparativement à 32,1 millions \$ lors de l'exercice 2024. Cette variation, qui reflète essentiellement une baisse de la rentabilité, à l'exclusion des éléments non monétaires comme le produit de la transaction de vente et cession-bail conclue au cours du présent exercice et les charges de dépréciation des actifs comptabilisées en 2024, a été compensée en partie par une libération plus élevée du fonds de roulement en 2025 comparativement à l'exercice précédent.

#### 14.2 Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement

Au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2025, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 2,9 millions \$, cette somme ayant servi en grande partie à financer l'acquisition d'Elite Envelope, pour la somme de 1,8 million \$, ainsi que l'acquisition d'immobilisations corporelles. Au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2024, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 0,7 million \$, cette somme ayant servi à financer l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2025, les flux de trésorerie nets générés par les activités d'investissement se sont chiffrés à 42,3 millions \$, le produit de la transaction de vente et cession-bail, d'un montant de 53,0 millions \$, ayant été contrebalancé en partie par des acquisitions d'entreprises totalisant 10,1 millions \$. En 2024, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 2,9 millions \$, cette somme ayant servi principalement à financer les acquisitions de Forest Envelope et d'immobilisations corporelles.

#### 14.3 Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement

Au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2025, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 11,0 millions \$; de cette somme, 7,5 millions \$ ont servi à une réduction nette de la dette à long terme, 1,6 million \$ ont été affectés au remboursement d'obligations locatives, 1,2 million \$ ont été versés en dividendes et 0,5 million \$ ont été utilisés pour le rachat d'actions. Au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2024, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 9,2 millions \$, cette somme ayant servi principalement au remboursement de la dette à long terme et au financement de rachat d'actions.

Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2025, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 62,5 millions \$; de cette somme, 39,0 millions \$ ont servi à une réduction nette de la dette à long terme, 17,2 millions \$ ont été versés en dividendes, 5,0 millions \$ ont été affectés au remboursement d'obligations locatives et 0,6 million \$ ont été utilisés pour le rachat d'actions. Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2024, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 27,4 millions \$, ce qui reflète le remboursement de la dette à long terme, le remboursement d'obligations locatives, le rachat d'actions et le versement de dividendes.

### **Flux de trésorerie disponibles<sup>11</sup>**

Pour le quatrième trimestre de 2025, les flux de trésorerie disponibles totalisaient 13,4 millions \$, en hausse comparativement à 8,7 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent, ce montant reflétant principalement une augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les flux de trésorerie disponibles totalisaient 73,2 millions \$, en hausse comparativement à 31,7 millions \$ en 2024, ce qui reflète principalement le produit de la transaction de vente et cession-bail de 53,0 millions \$, atténué en partie par une baisse des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation.

### **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)**

Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2025, la Société a racheté 171 098 actions ordinaires aux fins d'annulation en vertu de son programme d'OPR, pour une contrepartie totale de 0,6 millions \$. Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2024, la Société a racheté 1 106 400 actions ordinaires aux fins d'annulation en vertu d'un programme d'OPR, pour une contrepartie totale de 4,5 millions \$.

## **15. CAPITAL-ACTIONS**

Au 31 décembre 2025, le capital-actions émis et en circulation de la Société se composait de 24 388 771 actions ordinaires (25 559 869 au 31 décembre 2024).

Le tableau suivant présente l'activité du capital-actions pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025 :

### **Nombre d'actions ordinaires**

	<b>Période de douze mois close le 31 décembre 2025</b>
Solde – Début de période	24 559 869
Rachat d'actions ordinaires pour annulation	(171 098)
<b>Solde – Fin de période</b>	<b>24 388 771</b>

Le 20 juin 2024, le gouvernement canadien a adopté une nouvelle loi visant à mettre en œuvre des mesures fiscales sur les rachats d'actions effectués par des émetteurs publics au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ou après cette date. En vertu de cette loi, une société publique doit payer un impôt de 2 % sur la base de la juste valeur marchande de ses actions rachetées. Par conséquent, la Société a comptabilisé des charges à payer liées au rachat d'actions aux montants respectifs de 13 000 \$ et de 0,1 million \$ pour les périodes de douze mois closes respectivement les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024.

Au 18 février 2026, la Société avait 24 343 144 actions ordinaires en circulation.

<sup>11</sup> Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

## 16. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

- Après la clôture du trimestre, la Société a annoncé la fermeture de son usine d'enveloppes d'Indianapolis, Indiana, effective le 29 janvier 2026. La production a été transférée principalement vers les usines existantes de la région du Grand Toronto et, dans une moindre mesure, vers d'autres usines du réseau Supremex. Les charges non récurrentes liées à ces activités, principalement composées de charges de personnel et de coûts de relocalisation de la production, seront comptabilisées principalement au cours des deux prochains trimestres de 2026.
- Le 18 février 2026 le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 2 avril 2026, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 19 mars 2026. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

## 17. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

La Société prépare ses états financiers selon les IFRS, ce qui oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui, à son avis, sont raisonnables, compte tenu des renseignements disponibles. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers ainsi que sur les montants constatés des ventes et des charges au cours des périodes visées. Les principaux éléments qui exigent l'utilisation d'estimations de la direction se rapportent aux immobilisations incorporelles et au goodwill, aux avantages sociaux futurs du personnel, aux contrats de location ainsi qu'à l'impôt sur le résultat. La direction fonde ses estimations sur les résultats passés et sur d'autres hypothèses, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La direction procède en outre à l'évaluation de ses estimations de manière continue. L'incidence sur les états financiers de tout changement à ces estimations au cours des périodes futures pourrait être importante et serait comptabilisée dans la période au cours de laquelle le changement est apporté.

Les informations significatives sur les méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les méthodes que la Société juge les plus importantes pour bien comprendre et évaluer ses résultats présentés comprennent les éléments suivants.

### Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital (« CMPC »). Toutefois, ces projections sont intrinsèquement incertaines en raison de l'incertitude économique mondiale actuelle, notamment la hausse de l'inflation, les fortes hausses des taux d'intérêt et l'environnement géopolitique. Il est possible qu'une sous-performance par rapport aux projections puisse survenir au cours des périodes futures, puisque ces incertitudes pourraient avoir des incidences importantes sur les niveaux de revenus prévus de la Société et sur la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT »).

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou les résultats futurs diffèrent de ces estimations et de ces hypothèses de manière défavorable, la Société pourrait devoir augmenter la dotation aux amortissements ou les pertes de valeur dans l'avenir.

### ***Test de dépréciation des actifs non financiers***

La Société a effectué son test de dépréciation du goodwill annuel au 31 décembre 2025, conformément à sa politique décrite dans la note 2. La somme recouvrable des UGTs Enveloppe et Emballage dépassait leur valeur comptable, respectivement. En conséquence, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée pour ces UGTs.

En 2024, les conditions économiques et financières générales qui prévalaient à l'échelle mondiale, liées à la conjoncture inflationniste et aux taux d'intérêt qui sont demeurés élevés, ont continué d'avoir un impact négatif sur certains secteurs de l'industrie des produits de l'emballage. Cela s'est traduit par une baisse de la demande des consommateurs, ce qui a eu une incidence sur les résultats associés à l'UGT Emballage. La direction a donc conclu que ces facteurs étaient des indicateurs de dépréciation pour l'UGT Emballage. Par conséquent, la Société a effectué des tests de dépréciation pour les UGTs Emballage qui ont donné lieu à la comptabilisation d'une charge de dépréciation du goodwill de 21,1 millions \$ et d'une charge de dépréciation d'autres actifs à long terme de 2,2 millions \$.

### ***Méthode d'évaluation***

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de chaque UGT. Depuis le dernier test de dépréciation annuel, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

### ***Hypothèses significatives***

L'approche axée sur les ventes est établie en fonction de la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera à l'avenir. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie qui a été utilisée au 31 décembre 2025 pour les UGTs Enveloppe et Emballage prévoit de projeter les flux de trésorerie et de les convertir en un équivalent en valeur actuelle par actualisation. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou aux actifs et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche exige la formulation d'hypothèses concernant la croissance ou la décroissance des ventes, des marges d'exploitation, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

### ***Croissance ou décroissance des ventes***

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget annuel interne de la Société approuvé par le conseil d'administration. La Société a prévu les ventes, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans pour chaque UGT. Des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque UGT. Les projections pour l'UGT Enveloppe reflètent la demande décroissante dans le marché canadien de l'enveloppe, la capacité de gagner des parts du marché dans le marché américain de l'enveloppe et un taux de déclin perpétuel à long terme. Les projections pour l'UGT Emballage reflètent un taux de croissance perpétuel à long terme pour ce marché. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les récentes acquisitions, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

### ***Taux d'actualisation***

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôt afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») estimé par la Société. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres d'emprunt et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de la dette, et considère une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux prévisions des flux de trésorerie.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes.

	2025		2024	
	Enveloppe	Emballage	Enveloppe	Emballage
Taux d'actualisation avant impôt	13,0 %	11,2 %	14,9 %	15,6 %
Taux de (déclin) croissance perpétuel(le)	(3,0 %)	2,0 %	(3,0 %)	(4,0 %)

### **Sensibilité**

La Société a réalisé des analyses de sensibilité sur les principales hypothèses utilisées dans les modèles de dépréciation pour l'UGT Enveloppe et l'UGT Emballage, y compris le taux d'actualisation avant impôt et le taux de croissance (ou de décroissance) à perpétuité. D'après ces analyses, une variation raisonnable de ces hypothèses n'entraînerait pas, au 31 décembre 2025, une valeur comptable de l'une ou l'autre des UGTs supérieure à sa valeur recouvrable.

### **Avantages sociaux futurs des employés**

La Société agit à titre de promoteur de régimes à prestations définies qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux futurs du personnel fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux de croissance prévue de la rémunération et le taux tendanciel du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux futurs du personnel nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, l'évaluation actuarielle comporte une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

<b>Hypothèses importantes</b>	
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	5,00 %
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	4,75 %
Taux de croissance de la rémunération	2,50 %
Hypothèse de mortalité	Privé CPM

### **Taux d'actualisation**

Au 31 décembre 2025, la Société a utilisé la méthode de la courbe de taux d'actualisation comptable de l'ICA de Fiera Capital, ce qui est conforme à la méthodologie suggérée dans la note éducative de l'ICA intitulée *Hypothèse relative au taux d'actualisation comptable en matière de régimes de retraite et de régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi*.

### **Analyse de sensibilité**

Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 0,8 million \$ au 31 décembre 2025. Une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux de la rémunération aurait comme effet d'augmenter ou de diminuer l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,1 \$ au 31 décembre 2025. Une hausse d'un an de l'espérance de vie des participants aurait comme effet d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,6 million \$ au 31 décembre 2025. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'impact d'un changement de 0,25 % dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'année précédente.

### **Taux de rémunération**

Les augmentations de salaire futures sont basées sur les taux d'inflation futurs prévus.

## Contrats de location

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

### *Actifs au titre de droits d'utilisation :*

- Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, composé du montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux encourus et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.
- Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations des obligations locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location varie de 1 à 17 ans.
- La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, par leur nature, sont de faible valeur, comme par exemple, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

### *Obligations locatives :*

- À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (déduction faite des incitations locatives à recevoir), les paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, ainsi que les montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement certaine d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la Société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges durant la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date de commencement, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification, d'un changement dans la durée du contrat de location, de modification dans les paiements de loyers fixes en substance ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

### *Vente et cession-bail :*

- La Société évalue si un transfert d'actif répond aux critères d'une vente conformément à la norme IFRS 15. Lorsque le transfert constitue une vente, la Société reconnaît un actif au titre du droit d'usage, évalué à la proportion de la valeur comptable antérieure correspondant au droit d'usage conservé, ainsi qu'un passif locatif évalué à la valeur actuelle des paiements de location. Tout gain ou perte est reconnu uniquement pour les droits transférés à l'acheteur-bailleur.
- Lorsque le transfert ne constitue pas une vente, la Société continue de comptabiliser l'actif et reconnaît un passif financier pour le produit reçu.

## Impôt sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôt sur le résultat pour chaque juridiction où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôt sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration de revenus et son acceptation par les administrations fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôt sur le résultat, la Société tient compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en se fondant sur sa capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, aux résultats imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les résultats imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration de revenus finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'imposition dans de multiples administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et de calculs est incertaine dans le cours normal des activités. La Société maintient des provisions fiscales au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des administrations fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, selon une évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de déterminer si leur montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les administrations fiscales.

Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale est différent du montant qui avait été comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôt de la période où le règlement a lieu.

## 18. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

### Nouvelles normes comptables adoptées en 2025

La Société a adopté les nouvelles normes comptables suivantes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

- Modifications apportées à l'IAS 21 - *Effets des variations des taux de change (IAS 21)*, imposent aux entités d'appliquer une approche cohérente pour évaluer si une devise peut être convertie en une autre, et pour déterminer le taux de change à utiliser et les informations à fournir lorsqu'elle ne peut l'être. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

### Modifications futures des normes comptables

Les modifications suivantes aux normes existantes ont été publiées et s'appliquent à la Société pour sa période annuelle commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et, par la suite, avec une adoption anticipée autorisée :

- Modifications apportées à l'IAS 9 et à l'IAS 7 – Classification et évaluation des instruments financiers (IAS 9 Instruments financiers et IAS 7 Informations à fournir sur les instruments financiers) clarifient le calendrier de comptabilisation et de décomptabilisation des actifs et des passifs financiers, y compris la précision selon laquelle un passif financier est décomptabilisé à la date de ce règlement. Les modifications introduisent également le choix de politique comptable de décomptabiliser un passif financier réglé à l'aide d'un système de paiement électronique avant la date de règlement, sous réserve du respect de conditions spécifiques. Des clarifications supplémentaires concernent l'évaluation des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels, y compris la classification et la divulgation pour les actifs financiers présentant des caractéristiques liées à des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance ou autres caractéristiques conditionnelles, les prêts sans recours et les instruments contractuellement liés. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices annuels commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2026 ou après cette date. L'adoption anticipée est autorisée, avec une option d'adoption anticipée uniquement des modifications de la classification des actifs financiers. La Société évalue l'impact potentiel de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

- Nouvelle norme comptable IAS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers (IAS 18); le Bureau international des normes comptables (« IASB ») a publié l'IAS 18 pour améliorer la présentation de la performance financière, y compris les sous-totaux définis dans les états consolidés des résultats, le renforcement des exigences pour le regroupement et la ventilation de l'information, ainsi que l'élargissement des informations à fournir sur les mesures de performance définies par la direction. L'IAS 18 remplace l'IAS 1 Présentation des états financiers. Elle reprend de nombreuses exigences de l'IAS 1 sans modification. L'IAS 18 s'applique aux exercices commençant le 1er janvier 2027, après cette date. Une application anticipée est autorisée. La Société évalue actuellement l'impact de l'adoption de l'IAS 18 sur ses états financiers consolidés.

## 19. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risque de taux d'intérêt et risque de change

La facilité de crédit de la Société porte intérêt à un taux variable. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie peuvent subir l'incidence négative de la variation des taux d'intérêt. La Société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie sont exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Une partie des ventes de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante de ses charges, notamment la plupart des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses en immobilisations, sont engagées en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses produits de ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine (voir la rubrique Facteurs de risque). La trésorerie, les créances clients, les comptes fournisseurs et les charges à payer ainsi que les obligations locatives comprennent des soldes libellés en dollars américains à la fin de l'exercice.

### Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers de la Société est décrite à la note 24 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

## 20. FACTEURS DE RISQUE

Les résultats d'exploitation, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de sa direction.

### Diminution de la consommation d'enveloppes

Les activités de fabrication d'enveloppes de Supremex dépendent fortement de la demande d'enveloppes pour le courrier. L'utilisation d'Internet et d'autres médias électroniques ne cesse d'augmenter. Les consommateurs se servent de ces médias pour acheter des produits et des services, mais aussi à d'autres fins, par exemple pour régler des factures. Les annonceurs ont recours à Internet et aux médias électroniques pour mener des campagnes à l'intention de groupes d'utilisateurs particuliers. Les entreprises de toutes tailles font aussi appel aux médias électroniques pour exercer leurs activités, pour envoyer des factures et pour percevoir les sommes qui leur sont dues.

En Amérique du Nord, on s'attend à ce que la décroissance se poursuive pour un avenir prévisible dans les secteurs des enveloppes et de la livraison postale, en raison d'une diminution graduelle à l'échelle mondiale de l'utilisation des produits traditionnels à base de papier. Les activités de Supremex sont tributaires du courrier commercial et de la publicité directe. Les volumes de courrier commercial et de publipostage ont diminué depuis quelques années, en partie à cause de l'utilisation croissante de moyens de communication et de transfert d'information non traditionnels comme le courrier électronique et Internet. Par conséquent, dans le secteur des enveloppes, rien ne garantit que Supremex puisse augmenter ses ventes, ni même maintenir celles-ci à des niveaux atteints par le passé.

Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce continuellement d'améliorer son efficacité opérationnelle, de rationaliser son empreinte et de développer de nouveaux produits tels que des emballages utilisés pour le traitement des commandes du commerce électronique et pour d'autres applications.

Notons également que les tarifs postaux influencent considérablement l'utilisation des enveloppes. Une augmentation de ces tarifs, comparativement à ceux des autres modes de livraison ou de publicité, pourrait entraîner une diminution du courrier à livrer.

Rien ne garantit qu'une hausse future des tarifs postaux n'ait pas une incidence défavorable sur le volume des envois et sur le nombre d'enveloppes achetées dans l'avenir.

### **Stratégie de croissance et de diversification**

La stratégie de croissance de la Société comprend une diversification accrue de ses activités en renforçant sa part du marché des produits d'emballage, et ce, tant de manière organique que par le biais d'acquisitions. Rien ne garantit que Supremex réussira à mener à bien les initiatives mises en place en vue de réaliser sa stratégie de croissance et de diversification. De plus, des investissements pourraient s'avérer nécessaires pour atteindre ces objectifs, ce qui pourrait entraîner des coûts à court terme sans pour autant générer une augmentation des ventes. De plus, la Société pourrait ne pas être en mesure de cibler des occasions d'acquisition intéressantes, à un coût raisonnable, et de réussir à concurrencer des sociétés de financement par capitaux propres et d'autres entreprises qui cherchent activement à faire des acquisitions au sein de l'industrie. L'incapacité de la Société à réaliser les bénéfices prévus pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex.

Alors que la Société continue à faire des acquisitions pour mettre en œuvre sa stratégie de croissance et de diversification, elle est soumise aux risques qui y sont associés : sa capacité d'évaluer correctement la juste valeur des entreprises acquises, de regrouper des fonctions, de gérer les coûts, d'intégrer les systèmes d'information, de consacrer le temps et les ressources humaines nécessaires pour intégrer avec succès les activités de ces entreprises à celles de la Société, sur le plan des procédures, des contrôles, des politiques, des systèmes, de la culture et du personnel, ainsi que sa capacité de partager des connaissances, de créer des synergies, d'apporter des améliorations, de réaliser les bénéfices prévus et d'obtenir les rendements escomptés. Bien que la Société procède à une vérification diligente de l'entreprise ou des actifs qu'elle acquiert, ce qu'elle prévoit continuer à faire dans le cadre d'acquisitions futures, l'entreprise ou les actifs acquis peuvent comporter des éléments de passif que la Société pourrait ne pas être en mesure de découvrir lors de la vérification diligente et dont, à titre de propriétaire successeur, elle pourrait être responsable. La Société s'efforce habituellement de minimiser les répercussions de ces passifs éventuels en obtenant des indemnités et des garanties de la part du vendeur. Toutefois, ces indemnités et ces garanties, lorsqu'obtenues, pourraient ne pas couvrir la totalité des passifs en raison de la limitation de leur portée, de leur montant ou de leur durée, des ressources financières de l'indemnisant ou du garant, ou de toute autre raison. Un ou plusieurs de ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la capacité de Supremex de réussir l'intégration d'une entreprise acquise et d'en tirer profit, ce qui pourrait nuire aux résultats d'exploitation de la Société. L'incapacité de Supremex de réussir l'intégration d'une entreprise acquise, de gérer adéquatement les risques associés à une acquisition ou de tirer parti d'occasions stratégiques futures pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière, le rendement financier, les flux de trésorerie, les activités ou la réputation de la Société.

L'intégration réussie d'une entreprise acquise est également assujettie au risque que les effectifs respectifs de l'entreprise acquise et de la Société ne soient pas en mesure de travailler ensemble avec succès, ce qui pourrait avoir une incidence sur le moral et les activités de la Société. En particulier, la Société peut tenter d'exiger, comme condition liée à la conclusion d'une ou de plusieurs acquisitions, que le personnel clé de l'entreprise acquise signe des contrats de travail pour des périodes postérieures à l'acquisition et/ou des engagements de non-concurrence déterminés; toutefois, il existe des risques que de tels contrats ou engagements ne soient pas respectés ou que le personnel et les professionnels soumis à ce même personnel ou à un autre ne soient pas intégrés avec succès en tant qu'employés susceptibles de contribuer aux activités de la Société. De plus, toutes les acquisitions comportent un risque lié à la perte de personnel clé.

## **Ressources humaines**

### ***Personnel clé***

Le succès de la stratégie commerciale de la Société dépend de la capacité et de l'expérience d'un certain nombre de membres clés du personnel qui possèdent une vaste expertise des activités de la Société et de l'industrie. Les cadres supérieurs et les employés clés de Supremex possèdent une vaste expérience de l'entreprise ainsi que des fournisseurs, des produits et des clients. La perte des connaissances, de l'expertise et des compétences techniques de la direction en raison de l'incapacité de retenir ou de remplacer un ou plusieurs membres de l'équipe de gestion principale ou de l'incapacité d'établir un plan de relève efficace, pourrait entraîner un détournement des ressources de gestion ou un vide temporaire parmi les cadres. Ceci pourrait nuire à la capacité de la Société de se développer et de mettre en œuvre d'autres stratégies commerciales, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités et les résultats financiers de la Société. De plus, l'expertise relative aux activités de la Société, y compris la fabrication d'enveloppes, est rare et la perte des dirigeants clés qui gèrent ces fonctions pourrait avoir des effets défavorables importants sur la capacité de la Société de continuer à offrir une gamme de produits attrayante à ses clients et de poursuivre continuellement son expansion, ce qui, à son tour, pourrait entraîner de graves répercussions sur les activités et les résultats financiers de la Société.

### ***Pénurie de main-d'œuvre***

Les tendances sociales et démographiques observées à l'échelle mondiale compliquent l'embauche et la fidélisation du personnel dans la plupart des industries. Les pressions inflationnistes, les pénuries, la concurrence sur les marchés du travail où la Société exerce ses activités, l'augmentation du roulement de personnel et les changements dans la disponibilité de ses employés ont entraîné et pourraient continuer d'entraîner une augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats et la situation financière de la Société. De plus, ces facteurs ont eu une incidence et pourraient continuer d'avoir une incidence sur la capacité de Supremex de répondre à la demande des consommateurs, ce qui pourrait nuire à la situation financière, aux résultats ou aux flux de trésorerie de la Société. L'incapacité de recruter, de retenir, de motiver et de développer des personnes hautement qualifiées et compétentes à tous les niveaux de Supremex ainsi que l'incapacité de communiquer efficacement avec ces dernières pourraient entraîner des pénuries sur le plan de la disponibilité de personnes qualifiées à tous les niveaux de la Société et affecter considérablement les résultats financiers de celle-ci.

### ***Avantages sociaux futurs des employés***

La Société maintient deux régimes de retraite agréés à prestations déterminées, qui couvrent la quasi-totalité de ses employés au Canada. Ces régimes sont hybrides, c'est-à-dire qu'ils comportent un volet à prestations déterminées (« volet PD »), dont l'accumulation de service a cessé en 2012, ainsi qu'un volet à cotisations déterminées. Par le passé, la Société a également offert à un nombre limité d'employés des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui comprenaient des soins de santé, des soins dentaires et une couverture d'assurance vie.

Le niveau des cotisations de Supremex pourrait varier en fonction du rendement réalisé sur les actifs des régimes de retraite et du taux d'actualisation des passifs futurs, ce qui pourrait avoir une incidence sur la situation financière de la Société. De plus, les cotisations servant à financer les régimes de retraite à prestations déterminées de la Société sont fondées sur des évaluations actuarielles, qui sont elles-mêmes fondées sur des hypothèses et des estimations concernant le fonctionnement à long terme des régimes, y compris des hypothèses sur l'inflation, sur la mortalité et sur les taux d'actualisation utilisés pour déterminer le passif des régimes. Les résultats réels des évaluations actuarielles peuvent être différents des résultats escomptés. Toute augmentation des charges ou des passifs liés aux régimes de retraite de la Société, ou de ses obligations de financement, détournerait des fonds que la Société pourrait autrement utiliser à d'autres fins, ce qui pourrait nuire aux activités, à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux flux de trésorerie de la Société.

## **Matières premières**

Les principales matières premières utilisées par la Société sont le papier et les substrats à base de papier, le matériel à fenêtre, les adhésifs et l'encre. Les fluctuations de prix des matières premières et de leur disponibilité peuvent avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation de l'entreprise.

Les fluctuations de coûts des matières premières et de l'énergie ont aussi des effets sur les activités de la Société. Le coût du papier représente une partie importante du coût des matières premières de Supremex et le prix du papier a été sujet à la volatilité en raison de l'offre et de la demande sur le marché. Les coûts des matières premières, y compris le papier et autres intrants, de même que les coûts d'énergie, de carburant, de transport et de logistique nécessaires à la fabrication et à la distribution des produits de la Société ne cessent d'augmenter. La Société prévoit que les pressions inflationnistes sur le coût des intrants continueront d'avoir une incidence sur ses activités en 2026. Dans le but de réduire ce risque, la Société a adopté une approche plus globale de sa chaîne d'approvisionnement et, en général, elle a fait preuve de rigueur lorsqu'il y avait lieu de transférer des augmentations de coûts de matières premières à ses clients. Toutefois, même si de telles approches s'avèrent efficaces, des hausses de prix pour les clients de la Société pourraient entraîner une baisse du volume des ventes ou une diminution de la part de marché, ce qui pourrait nuire aux résultats d'exploitation de Supremex.

Les fluctuations de disponibilité des matières premières ont aussi des effets sur les activités de la Société. Bien que la pénurie mondiale de matières premières se soit résorbée graduellement, si la Société n'était pas en mesure d'obtenir tout le volume de papiers nécessaires pour produire les commandes des clients, les activités de la Société en seraient affectées, car celle-ci devrait réduire ou repousser la livraison de commandes. De même, la disponibilité de carton d'une qualité appropriée à une distance raisonnable des divisions de produits d'emballage de la Société constitue également un risque.

Toute augmentation importante des prix ou toute pénurie prolongée de matières premières, que ce soit en raison des causes mentionnées précédemment ou d'autres facteurs, pourraient avoir un effet défavorable important sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société.

## **Cybersécurité et protection des données**

Dans le cours normal de ses activités, la Société dépend du fonctionnement continu et ininterrompu de ses systèmes, de ses centres d'hébergement de données, de ses systèmes infonuagiques et de son matériel informatique. De plus, la Société reçoit, traite et transfère des données sensibles, y compris des renseignements confidentiels sur Supremex, ses clients et ses fournisseurs, de même que des renseignements personnels relatifs à ses employés.

Bien que la Société subisse des cybermenaces mineures de temps à autre, si la Société devait faire l'objet de cybermenaces, de défaillances, d'accès non autorisés, de virus, d'autres atteintes à la sécurité, d'erreurs humaines, de sabotages ou d'autres événements similaires, de tels événements pourraient avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, notamment des pannes ou des défaillances de système. De tels événements pourraient également nuire aux résultats financiers ainsi qu'à la réputation de Supremex et ils seraient susceptibles d'entraîner des poursuites judiciaires à l'encontre de la Société.

Les tentatives de cyberattaques sont de plus en plus fréquentes, leur nature évolue continuellement et se perfectionne de plus en plus, ce qui augmente le risque de perturbation des activités et d'atteinte à la protection des données de la Société. De plus, il est possible que de tels événements ou de telles infractions à la cybersécurité ne soient pas détectés assez rapidement pour limiter l'ampleur du vol de données ou de l'atteinte à la sécurité de celles-ci.

De plus, la conservation, l'utilisation et la protection des données personnelles sont de plus en plus critiques et les responsabilités des entités qui traitent de telles informations ne cessent de s'accroître. Une mauvaise gestion des données personnelles pourrait nuire à la réputation de Supremex et la Société pourrait s'exposer à des poursuites judiciaires, à des amendes et à d'autres réclamations. La multiplication des cadres réglementaires sur la protection des données au Canada et aux États-Unis augmente également le risque de conformité réglementaire. La Société pourrait devoir engager des coûts importants pour améliorer ses systèmes et ainsi prévenir de futurs événements liés aux données confidentielles, ce qui aurait une incidence sur ses résultats.

## **Perturbation des activités**

Toute perturbation des activités de l'une des usines de la Société, y compris l'impossibilité de respecter les délais en raison d'une défaillance majeure de l'équipement, d'une pandémie ou d'une épidémie, d'un conflit armé, d'une catastrophe naturelle, d'une erreur humaine, de problèmes d'approvisionnement, de conflits de travail, de pénuries de matières premières et de main-d'œuvre, d'attaques ou de problèmes de transport, pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société et pourrait entraîner une perte de volume de la clientèle à la faveur d'un concurrent. L'ampleur de l'incidence de ces risques sur les résultats de la Société dépend de certains facteurs, notamment de la nature et de la durée de la perturbation ainsi que de l'usine touchée par celle-ci.

## **Relations avec les clients**

Supremex n'a pas l'habitude de conclure des contrats écrits à long terme avec ses clients. Il est donc toujours possible que l'un de ceux-ci puisse mettre fin à sa relation avec Supremex, sans devoir donner un préavis et sans encourir de pénalité. De plus, même si un client décidait de poursuivre sa relation d'affaires avec Supremex, rien ne garantit que ses commandes futures soient aussi importantes que par le passé ou qu'elles soient soumises aux mêmes conditions, ce qui pourrait avoir une incidence sur ses ventes. Même si les ventes de Supremex ne dépendent pas matériellement d'un client particulier, rien ne garantit que Supremex puisse être en mesure d'entretenir ses relations avec ses principaux clients ni de maintenir ou d'augmenter ses niveaux de ventes.

Il est également possible que certains clients de la Société deviennent insolvables ou fassent faillite, qu'ils voient leur situation financière ou leurs résultats d'exploitation se détériorer subitement ou qu'ils choisissent de ne pas respecter leur contrat avec Supremex, auquel cas le recouvrement des créances pourrait être incertain. Si un client devait manquer à une obligation de paiement, la Société pourrait ne pas être en mesure de recouvrer les montants qui lui sont dus, auquel cas une partie ou la totalité de ces montants devraient être radiée, ce qui pourrait nuire à la situation financière de la Société.

## **Concurrence**

### ***Enveloppe***

Bien que Supremex occupe une position dominante sur le marché canadien des enveloppes, l'arrivée de nouveaux concurrents sur ce marché pourrait avoir une incidence négative sur les marges et les ventes de la Société. Le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain pourrait inciter des concurrents américains à augmenter leur présence sur le marché canadien. De plus, tant que le marché américain demeure saturé, les prix sur le marché canadien subiront des pressions. Toutefois, les coûts de transport et les problèmes de livraison sont des facteurs pouvant limiter la capacité de répondre à distance aux besoins de clients ayant des volumes de vente importants.

Dans le marché actuel, les prix offerts par les fabricants canadiens d'enveloppes sont très concurrentiels afin de générer de nouvelles ventes pour remplacer celles perdues en raison du déclin de longue durée. Étant donné l'importante part du marché canadien détenue par la Société, plus souvent qu'autrement, les petits concurrents qui recrutent de nouveaux clients au Canada le font au détriment de Supremex.

### ***Emballage***

L'industrie des produits d'emballage est très concurrentielle et la diversification des activités de Supremex dans ce marché est relativement récente. Certains concurrents de Supremex sont des entreprises de plus grande taille dont les activités sont davantage intégrées. Si Supremex ne parvenait pas à pénétrer davantage le secteur de l'emballage, la croissance de ses ventes pourrait en souffrir. Supremex ne peut garantir que les efforts qu'elle déploie pour accroître sa présence dans ses marchés existants et se tailler une place dans le marché des produits d'emballage seront couronnés de succès. Si malgré ses efforts, la Société n'était pas en mesure d'atteindre ses objectifs, cela pourrait avoir une incidence négative sur ses résultats d'exploitation.

## **Conditions économiques et relations commerciales**

Le risque lié aux conditions économiques est un risque important auquel Supremex fait face et qu'elle ne peut contrôler. Une conjoncture économique générale défavorable comme une incertitude économique, un ralentissement économique ou la crainte accrue d'une récession, entraînant une baisse du niveau de l'activité commerciale, ou une imposition de tarifs douaniers ou de restrictions commerciales, pourrait avoir une incidence négative sur la situation financière de Supremex.

À titre d'exemple, dans un contexte de ralentissement économique, le publipostage est le segment de marché de Supremex qui est le plus touché. Le volume du publipostage ainsi que la croissance et le déclin du PIB sont directement liés. Par conséquent, un ralentissement économique peut avoir des répercussions importantes sur le volume du publipostage. Bien que le publipostage représente moins de 25 % du volume annuel de ventes d'enveloppes de Supremex, un tel ralentissement exercerait une pression sur l'ensemble du marché. Quant au courrier commercial, qui représente environ 50 % du volume annuel des ventes d'enveloppes de Supremex, les conditions économiques ont une incidence moindre sur ce segment de marché que sur celui du publipostage, puisque les entreprises doivent toujours poster les factures et les relevés à leurs clients, même si elles tendent de plus en plus à utiliser la facturation et le paiement électronique. À long terme, le volume de courrier commercial a diminué.

En outre, en raison du climat géopolitique actuel, y compris les guerres et bouleversements politiques, les marchés financiers mondiaux ont été touchés et pourraient continuer à être touchés par une volatilité et une morosité importantes, les prix de l'énergie demeurent élevés et la chaîne d'approvisionnement a été perturbée, ce qui a entraîné des coûts plus élevés et des retards dans la chaîne d'approvisionnement, tous des facteurs pouvant avoir une incidence sur les résultats et la situation financière de la Société.

Comme les activités de la Société sont en croissance aux États-Unis, toute modification importante apportée à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (« ACEUM ») ou tout changement dans les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis pourraient avoir un effet négatif à la fois sur le coût des matières premières et sur les prix de vente des produits finis de la Société.

### **Tarifs douaniers**

Nous exerçons nos activités au Canada et aux États-Unis. Nos opérations transfrontalières sont soumises à des risques inhérents, notamment ceux associés à la libre circulation des produits, que ce soit entre le Canada et les États-Unis ou entre la Société et ses partenaires commerciaux, aux politiques fiscales discriminatoires, aux changements apportés de façon inattendue à la législation locale ainsi qu'à l'incertitude entourant l'exécution des recours. De façon plus générale, en ce qui concerne les tarifs douaniers, leur montant, leur portée et leur nature peuvent changer dans l'avenir, selon leur date d'entrée en vigueur et leur durée. Les contre-mesures que pourraient prendre les pays visés par des tarifs douaniers, y compris le Canada, ainsi que les mesures d'atténuation que la Société pourrait mettre en œuvre seraient susceptibles d'augmenter le coût des produits et d'autres coûts d'exploitation de la Société, d'entraîner une baisse de la demande aux États-Unis pour les produits de Supremex ou ceux des clients de la Société ou encore d'avoir des répercussions financières négatives qui pourraient affecter considérablement la Société ainsi que les différents secteurs d'activité et les clients de Supremex.

La Société évalue actuellement des stratégies d'atténuation qui pourraient l'amener à modifier sa stratégie commerciale afin de demeurer concurrentielle au Canada et aux États-Unis. Cependant, selon l'éventualité et le moment de la mise en œuvre de ces stratégies d'atténuation, rien ne garantit que celles-ci seront suffisantes ou adéquates pour contrer, en tout ou en partie, les éventuelles répercussions financières négatives des tarifs sur la Société. Il pourrait s'avérer long et coûteux de modifier notre stratégie commerciale ou nos activités afin de nous adapter ou de nous conformer à de tels changements tarifaires, sans compter que certains de nos concurrents pourraient mieux résister ou réagir à ces changements.

De plus, les tarifs douaniers imposés par les États-Unis et les mesures de représailles des pays visés pourraient avoir un effet défavorable important sur la conjoncture économique mondiale et la stabilité des marchés des capitaux mondiaux, y compris le TSX. L'incertitude qui plane toujours autour de la conjoncture économique mondiale ou la dégradation des conditions économiques actuelles ainsi que l'escalade des tensions commerciales entre les États-Unis et ses partenaires commerciaux, y compris le Canada, pourraient entraîner un ralentissement économique et des changements à long terme du commerce à l'échelle mondiale qui pourraient être défavorables à la Société.

### **Taux de change**

Une partie des ventes de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante de ses charges, notamment la plupart des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses en immobilisations, sont engagées en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses revenus de ventes conclues en dollars canadiens avec certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine.

L'exposition nette au dollar américain continue de diminuer à mesure que la Société augmente ses ventes provenant du marché américain des enveloppes, ce qui aide à contrebalancer le volume de matières premières que la Société doit acheter en dollars américains. Toutefois, les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain peuvent avoir un effet défavorable sur les résultats et la situation financière de la Société. Il est impossible de prévoir les événements futurs qui pourraient augmenter ou réduire considérablement le risque lié aux futures variations du taux de change de ces devises.

### **Taux d'intérêt**

Les emprunts que fait la Société en vertu de ses facilités de crédit sont assortis de taux d'intérêt variables et, de ce fait, la Société est exposée aux risques de marché liés aux fluctuations et à la volatilité des taux d'intérêt. La dette à taux variable porte intérêt à des taux fondés sur le taux préférentiel canadien, sur le taux de base américain, sur le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») ou sur le taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable qui varie de 0,0 % à 2,25 %. À mesure que les taux d'intérêt augmentent, les obligations de la Société au titre du service de la dette sur sa dette à taux variable augmentent également, ce qui, si la Société n'était pas en mesure d'atténuer autrement ce risque, pourrait avoir un effet défavorable important sur la situation financière de la Société.

### **Crédit**

La Société est exposée au risque de crédit en ce qui concerne ses créances clients. La Société fixe une limite de crédit précise pour chaque client et la révisé régulièrement. Aucun client ne représente plus de 10 % des créances clients consolidées de la Société. La clientèle de Supremex est bien diversifiée et comprend d'importants clients nationaux comme de grandes sociétés canadiennes, des revendeurs nationaux et des organismes publics ainsi que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions. Par le passé, le niveau de créances douteuses a toujours été faible étant donné la nature des clients, mais rien ne garantit que cette tendance se maintiendra dans l'avenir, notamment en raison de la volatilité de la conjoncture économique générale. Au 31 décembre 2025, l'exposition maximale au risque de crédit lié aux créances clients correspondait à la valeur comptable de celles-ci.

### **Disponibilité des capitaux**

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang d'un montant de 70 millions \$ sur trois ans. Cette facilité de crédit arrive à échéance en mai 2026 et aucun remboursement de capital n'est exigé avant cette date. La Société peut demander de prolonger d'un an à chaque date anniversaire, sous réserve de l'approbation des prêteurs, aucune demande de prolongation n'avait été formulée au 31 décembre 2025. Après la clôture de l'exercice, la Société a obtenu l'accord des prêteurs pour prolonger l'échéance de la facilité de crédit renouvelable garantie jusqu'en juillet 2028. Bien que la Société ait ainsi pu augmenter sa facilité de crédit, rien ne garantit la disponibilité de fonds supplémentaires à l'avenir, ni, le cas échéant, leur mise à disposition dans les délais et aux conditions qui lui conviennent.

La facilité de crédit comporte certaines clauses restrictives qui affectent et qui, dans certains cas, limitent considérablement, entre autres, les activités que la Société peut exercer, la capacité de la Société à contracter des dettes, à accorder des privilèges sur ses actifs, à exercer des activités dans des secteurs différents des siens, à conclure des ventes d'actifs ainsi que la capacité de la Société à fusionner, à consolider ou à regrouper son entreprise avec une autre personne. Ces restrictions et clauses restrictives pourraient entraver l'accès aux capitaux ou encore empêcher la Société à exercer des activités commerciales qui pourraient être dans son intérêt.

### **Environnement**

La Société œuvre dans un secteur qui requiert l'emploi de grandes quantités de papier dans le cadre des activités quotidiennes. Comme les citoyens se préoccupent de plus en plus de la protection de l'environnement et du développement durable, on demande de plus en plus à Supremex que ses produits et services soient plus respectueux de l'environnement. Par exemple, les préoccupations environnementales pourraient modifier les habitudes des consommateurs et de nouvelles lois pourraient forcer la Société à utiliser des matériaux plus écologiques et plus coûteux dans son processus de fabrication. Rien ne garantit qu'une telle augmentation des coûts puisse être transférée aux clients de Supremex. Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce de se positionner à l'avant-plan du secteur par son engagement à l'égard de la protection de l'environnement et elle collabore avec ses fournisseurs pour trouver proactivement de nouveaux moyens de réduire son impact environnemental. Supremex est aussi un chef de file sur ses marchés dans la promotion et la disponibilité de produits respectueux de l'environnement, comme du papier recyclé à 100 %. Rien ne garantit que ces initiatives soient

suffisantes pour atténuer le risque. Si les prix des matières premières devaient augmenter pour des raisons environnementales, une telle hausse pourrait nuire à la rentabilité de Supremex si cette augmentation ne pouvait être transférée aux clients.

Les usines et les activités de Supremex sont aussi assujetties aux lois et aux réglementations environnementales, y compris celles ayant trait aux exigences relatives aux permis, aux rejets d'eaux usées, aux émissions atmosphériques, aux gaz à effet de serre, aux rejets de substances dangereuses et à l'assainissement des sites contaminés. La Société estime que ses activités sont conformes, à tous égards importants, à ces lois et à ces réglementations environnementales, mais les changements apportés à ces lois et réglementations, l'évolution de l'interprétation de celles-ci ou la mise en place de politiques d'application réglementaire plus vigoureuses pourraient entraîner des coûts de mise en conformité supplémentaires, des dépenses en immobilisations ainsi que d'autres obligations financières, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur la situation financière et le rendement financier de Supremex. Par exemple, l'introduction de nouveaux règlements concernant les politiques de responsabilité élargie des producteurs (REP) dans plusieurs provinces canadiennes influence l'industrie des produits d'emballage. En vertu de ces règlements, les entreprises qui mettent sur le marché des documents imprimés, des contenants et des emballages doivent assumer les coûts associés à la gestion de leurs produits en fin de vie. Ces règlements pourraient entraîner une baisse de la demande, ce qui pourrait avoir une incidence sur les résultats et la situation financière de la Société.

Les attentes et les exigences ayant trait aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des parties prenantes de la Société, en particulier les investisseurs, les clients, les consommateurs et les gouvernements, sont en constante évolution. L'évolution rapide de ces attentes et de ces exigences pourrait exposer la Société à des risques liés à la réputation, au marché et à l'exploitation. Au cours des dernières années, les gouvernements de nombreux pays ont adopté des lois qui imposent, entre autres, la production de rapports sur les facteurs ESG, le calcul des émissions de carbone, y compris la chaîne de valeur, ainsi que la surveillance de la chaîne d'approvisionnement pour cerner les problèmes liés à la déforestation, à la dégradation des forêts, au travail forcé ou au travail des enfants. Ces règlements peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur la Société, y compris par l'entremise de ses clients. Ces obligations pourraient entraîner une croissance rapide du niveau de surveillance qu'exercent les gouvernements, les clients ou les investisseurs. De plus, les clients pourraient adopter volontairement des normes ESG élevées qui ne se limiteraient pas à leurs activités ou à leurs installations de production, mais qui pourraient également s'appliquer à leur chaîne d'approvisionnement. Si la Société n'était pas en mesure de répondre à ces attentes, ses clients pourraient se tourner vers des entreprises concurrentes.

## **Litiges**

Supremex, comme d'autres sociétés de fabrication et de vente, s'expose à des responsabilités éventuelles liées à ses activités, y compris les frais occasionnés par un vice de produit, la conformité aux lois et aux réglementations en constante évolution, le rendement, un manque de fiabilité ou un retard de livraison. Dans le cours normal de ses activités, de temps à autre, Supremex est poursuivie ou menacée d'être poursuivie en justice, notamment dans des poursuites fondées sur la responsabilité du produit, le préjudice personnel, l'inexécution d'un contrat et la perte de profits ou d'autres réclamations en dommages-intérêts indirects. Supremex pourrait également être menacée ou désignée comme défenderesse dans des poursuites judiciaires alléguant une infraction aux lois sur les valeurs mobilières, notamment en raison de variations soudaines du cours des actions ordinaires. Une décision importante à l'encontre de Supremex, ou l'imposition d'une amende ou d'une pénalité substantielle en raison d'une contravention aux lois ou aux règlements, ou le fait d'agir à titre de défenderesse dans le cadre d'une série de réclamations, pourraient nuire considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société ainsi qu'aux liquidités disponibles aux fins de distribution.

## **Aucune garantie de versement de dividendes en espèces**

Les décisions concernant les dividendes sont laissées à la discrétion du conseil d'administration et sont influencées par un certain nombre de facteurs, notamment la conjoncture commerciale et économique, la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex ainsi que les restrictions imposées à la Société en vertu de ses ententes de financement, les occasions d'acquisition qui se présentent, les changements apportés à la stratégie commerciale de la Société et d'autres facteurs. Rien ne garantit que la politique de dividende actuelle de la Société se poursuivra dans l'avenir. Des changements de dividendes ou l'élimination de ceux-ci pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires de Supremex.

## **21. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION (« CPCI ») ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (« CIIF »)**

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière, qui portent, entre autres, sur la conception et l'efficacité des CPCI ainsi que sur la conception et l'efficacité CIFF.

La direction a conçu les CPCI afin de fournir une assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à la connaissance du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, notamment dans la période au cours de laquelle les documents annuels sont préparés. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont procédé à une évaluation de l'efficacité des CPCI de la Société et ont conclu, d'après leur évaluation, que ces contrôles et procédures étaient efficaces en date du 31 décembre 2025.

La direction a également conçu un CIIF afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes selon les IFRS. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière et ont conclu, d'après leur évaluation, que ce contrôle interne était efficace en date du 31 décembre 2025. Afin de procéder à leur évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont utilisé les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans la publication intitulée *Internal Control – Integrated Framework*.

Enfin, il n'y a eu aucun changement concernant les CIFF de la Société au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, qui n'a eu, ou pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur les CIFF de la Société.

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109, Supremex a limité la portée de sa conception des CPCI et des contrôles internes à Supremex afin d'exclure les contrôles, politiques et procédures d'une entreprise acquise au plus tard 365 jours avant le 31 décembre 2025. La limitation de la portée est principalement attribuable au temps requis pour que la direction de Supremex évalue le CPCI et le CIIF d'une manière compatible avec les autres activités de Supremex.

La Société prévoit que les acquisitions de Trans-Graphique et Enveloppe Laurentide seront couvertes par sa certification au plus tard au troisième trimestre de 2026, et que son acquisition d'Elite Enveloppe sera couverte par sa certification au plus tard au quatrième trimestre de 2026.

### **Renseignements additionnels**

Des renseignements additionnels relatifs à la Société, incluant la notice annuelle de Supremex, se trouvent sur le site [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).